

ALGÉRIE-TUNISIE

**Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue tunisien**

P. 24

SAHARA OCCIDENTAL

**La décolonisation du Sahara occidental est "une tâche urgente" (ministre sud-africain)**

P. 24

DÉVELOPPEMENT

**«Les questions liées au développement "trouvent leur solution dans la nouvelle constitution"»**

P. 4

RÉFÉRENDUM SUR LE PROJET D'AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

## L'accent mis sur l'importance de l'implication du citoyen

Au sixième jour de la campagne référendaire en vue de l'amendement de la constitution, par scrutin populaire prévu le 1<sup>er</sup> novembre prochain, les acteurs animent la scène politique en mettant en exergue l'importance des nouvelles dispositions constitutionnelles dans la mise en place d'une "Algérie Nouvelle". La presse nationale qui consacre de larges espaces à l'évènement focalise quant à elle sur la nécessaire implication du citoyen pour la réussite de ce rendez-vous.

P.p 3-24

DKnews



### EXPORTATION DE DATTES

**Le ministère du Commerce réaffirme son soutien aux exportateurs de dattes**

P. 4

Holding Algerian Chemical Specialities (ACS)

**«Elaboration d'un plan stratégique pour préserver la capacité de production»**

P. 4

HYDROCARBURES

**"Sonatrach prête à faciliter l'accès aux entreprises algériennes" (P-dg)**

P. 6

### SANTÉ

LOMBALGIE

**Ce que peut faire une cure thermale**

P.p 12-13

### FOOTBALL

AHLY DJEDDAH  
**"Belaïli doit payer deux millions d'euros pour le laisser partir" (président)**

P. 21



CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MOHAMED DIB

**Grande soirée à Alger**

P. 16

EXPLOSION DE GAZ À EL BAYADH

**Ouverture d'une enquête judiciaire**

P. 2

## EXPLOSION DE GAZ À EL BAYADH Ouverture d'une enquête judiciaire



Le procureur de la République près le tribunal d'El Bayadh a ordonné l'ouverture d'une enquête dans l'accident de l'explosion de gaz au chef-lieu de wilaya qui a fait cinq morts et 18 autres blessés samedi dernier, a-t-on appris lundi auprès du parquet de la Cour d'El Bayadh.

Les enquêtes dans cette affaire ont été diligentées par la gendarmerie et la sûreté nationales pour déterminer les circonstances de ce drame, a-t-on indiqué de même source.

Des experts de l'Institut national de criminalistique et criminologie de la gendarmerie nationale de Bouchaoui (Alger) se sont rendus sur place et ont entamé les recherches sur les lieux de l'accident, a-t-on fait savoir.

Des parties de plusieurs secteurs concernées dans cette affaire ont été auditionnées et trois individus ont été placés en garde à vue par les services de la sûreté de wilaya.

Il s'agit d'un conducteur d'engin, d'un conducteur de travaux et d'un entrepreneur.

## CIMENT - EXPORTATION Envoi de 50.000 tonnes de clinker vers le Gabon depuis le port d'Annaba



Une cargaison de 50.000 tonnes de clinker a été expédiée lundi vers le Gabon depuis le port d'Annaba par la cimenterie Cilas de Biskra relevant en termes de management et exportation du Groupe Lafarge Holcim Algérie, a-t-on appris du directeur de l'exportation de ce groupe, Hafid Ouchiche.

Cette cargaison de clinker (ciment semi fini) est la quatrième dirigée par la cimenterie Cilas vers le marché africain portant à 500.000 tonnes le volume de clinker exporté par l'usine depuis janvier 2020, selon le même responsable.

Lors du lancement des opérations de chargement de la cargaison en présence des autorités de wilaya et cadres de l'usine Cilas, il a été souligné à la nécessité d'investir dans le développement logistique du port d'Annaba pour augmenter ses capacités de chargement de 10.000 à 18.000 tonnes/jour, outre l'aménagement d'espaces de stockage".

Les investissements dans la fabrication de ciment permettront d'élever les capacités d'exportations de l'Algérie à 10 millions tonnes par an de sorte à assurer des revenus en devises de 400 millions dollars par an et contribuer à la diversification de ses exportations hors hydrocarbures et au positionnement sur le marché international, est-il noté.

## CONSTANTINE Démantèlement d'une bande spécialisée dans l'agression sous la menace



Une bande de criminels, composée de huit (8) personnes, spécialisée dans l'agression de citoyens sous la menace, a été démantelée par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale d'El Khroub (Constantine), a-t-on appris lundi auprès du groupement territorial de ce corps constitué.

Cette opération, menée suite à un appel de détresse sur le numéro vert 1055, a permis de mettre hors état de nuire cette bande qui semait la terreur et était à l'origine de plusieurs affaires de trouble à l'ordre public, a-t-on indiqué de même source.

L'intervention des éléments de la gendarmerie nationale a permis, dans un premier temps, d'arrêter 5 suspects en possession d'armes blanches, entre autres un fusil à pompe, des bâtons et un couteau, a-t-on ajouté.

Les 3 autres membres de cette bande ont été appréhendés au terme d'une course poursuite menée par les gendarmes.

Selon la même source, le chef de cette bande faisait l'objet d'une plainte déposée par des citoyens et l'un de ses assistants était activement recherché.

Après l'achèvement des démarches judiciaires nécessaires, les mis en cause ont été traduits devant la justice, a conclu la même source.

## KHENCHELA Fin de fonctions du directeur de l'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine



Le wali de Khenchela Ali Bouzidi a mis fin aux fonctions du directeur de l'Agence locale de gestion et de régulation foncière urbaine Daoud Zerroual, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Selon la même source, la décision de mettre fin aux fonctions du directeur de cette agence intervient suite "au manquement du concerné à ses obligations professionnelles et a son incapacité à atteindre les objectifs tracés par le conseil d'administration de la même instance, présidé par le wali".

"Un nouveau directeur devrait être désigné au cours des prochaines heures", a-t-on relevé, soulignant que "l'ex-directeur de l'Agence de wilaya de gestion et de régulation foncière urbaine avait été à la tête de cette instance publique à caractère économique pendant plus de dix ans".

## MILA Plus de 1.300 agriculteurs bénéficient du crédit Rfig



Plus de 1.300 agriculteurs de la wilaya de Mila ont bénéficié au titre de la saison 2020-2021 du crédit Rfig destiné au soutien de l'investissement dans le secteur agricole, a-t-on appris lundi du directeur local des services agricoles, Ali Fenazi. Ce responsable a révélé à l'APS que la période de demande de ce crédit bonifié, octroyé par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) aux agriculteurs "est en encore ouverte", soulignant que depuis le lancement de cette opération, 1414 dossiers de producteurs céréalières et de légumineuses ont été déposés au niveau du guichet unique dont 1.321 ont reçu une réponse favorable après études.

Selon Fenazi, l'objectif fixé pour cette saison d'octroyer 1.700 crédits Rfig, soit 550 de plus que la saison dernière, est bien parti pour être atteint au regard du nombre de dossiers avalisés à ce jour.

Il a, dans ce contexte, estimé que cette hausse du nombre d'agriculteurs bénéficiaires de ce crédit, destiné notamment à l'acquisition de semences, plants, engrais et autres produits phytosanitaires, va permettre de booster les capacités de production à travers cette wilaya qui compte plus de 4500 producteurs de céréales et légumineuses.

Ali Fenazi a également appelé l'ensemble des agriculteurs de la région à venir déposer une demande de crédit Rfig pour étendre les superficies agricoles dans la wilaya de Mila, où une surface de plus de 114.400 hectares devrait être emblavée en céréales et 5400 autres en légumineuses lors de cette nouvelle saison.

## BEJAIA Une étude pour la réalisation d'une station de dessalement à Toudja



L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a engagé un bureau d'étude cubain pour la réalisation d'une étude d'exécution d'une station de dessalement de 5.000 M3/jour, a-t-on appris lundi de la wilaya.

Cette station est destinée à alimenter 10 villages de la commune de Toudja, à 35 km à l'ouest de Bejaia en proie à de sensibles difficultés d'approvisionnement en eau potable, a-t-on fait savoir.

Une équipe technique du bureau en question est arrivée, ce lundi à Bejaia et a rencontré le wali ainsi que le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) à qui elle a présenté une mouture du projet et passé en revue les détails techniques en rapports, notamment, à son implantation prévue à hauteur de la zone balnéaire de Oued-Das, a précisé la même source.

Ce projet est inscrit officiellement et vient en appoint à un autre projet de même nature et également inscrit au profit de la wilaya.

Il s'agit d'une station d'une capacité de 100.000 M3/jour, retenue en vue de sécuriser définitivement l'alimentation en eau potable dans la région, a-t-on ajouté.

En fait, pour Bejaia, la ressource en eau est nettement disponible et sa mobilisation reste en grande partie réalisée. Seul le problème des réseaux reste posé, à l'instar de toute la région occidentale de la wilaya jusqu'à Toudja et Beni Ksila sur un linéaire de quelque 50 à 60 km qui en est dépourvu dans sa grande partie.

Et à ce titre la localité de Toudja, réputée pour ses sources et la disponibilité d'une eau abondante sur son territoire, peine paradoxalement à la capter et à l'acheminer dans les foyers.

## AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

## L'accent mis sur l'importance de l'implication du citoyen

Des différents titres de la presse nationale sont revenus mardi, au sixième jour de la campagne référendaire sur le projet d'amendement de la Constitution, sur l'importance de l'adhésion et l'implication du citoyen et de la société civile pour l'édification de l'Algérie nouvelle qui répondra à ses ambitions.

Sous le titre "L'exécutif sur le terrain", le quotidien L'Expression a indiqué dans un article consacré à l'événement de l'heure que l'édification de l'Algérie nouvelle ne saurait être réalisée qu'à travers l'implication de tous les acteurs de la société.

Il a souligné que "le temps des explications, pour ne pas dire des règlements de comptes politiques, viendra plus tard". "Le gouvernement Abdelaziz Djerad l'a bien compris", a-t-il dit.

Le journal Echourouk est revenu, pour sa part, sur les propos prononcés par le calife général de la Tariqa Tidjania, Cheikh Mohamed Ali Bel Arabi Tidjani qui a estimé que le retour au peuple pour définir son destin, à travers la Constitution, est "un point positif à inscrire à l'actif de la direction actuelle du pays", qui, a-t-il dit, "a honoré ses engagements pris lors de la campagne électorale du Président Abdelmadjid Tebboune". Echourouk est également revenu sur les propos du Commandant des Scouts musulmans algériens, Abderrahmane Hamzaoui qui a indiqué que le projet d'amendement de la Constitution répond aux revendications du Hirak qui a appelé à la réforme et au changement, et traduit la volonté du peuple algérien. Le journal El Moudjahid a, quant à lui, consacré un article sur "L'importance de l'accompagnement des médias" qui constituent, selon lui, "cette locomotive idéale pour le succès du projet de révision constitutionnelle, dans la mesure où ils représentent cet espace de sensibilisation par excellence de son contenu au près de



l'opinion". EL-Moudjahid a fait réagir à l'occasion, Mme Fatma-Zohra Taïbi, chercheur et maître de conférence à l'École du journalisme et des sciences de la communication d'Alger, qui a salué que "la qualité des interventions mettant en relief l'importance des dispositions introduites dans la nouvelle Loi fondamentale, au vu de leur impact pour optimiser le processus du changement et d'édification pour une Algérie nouvelle".

Elle a fait savoir que "les médias nationaux constituent cette locomotive idéale pour le succès du projet de révision consti-

tutionnel le, dans la mesure où il représentent cet espace de sensibilisation par excellence de son contenu auprès de l'opinion".

"Partis et organisations se font plus persuasifs" dans cette campagne pour le référendum sur la Constitution a titré le quotidien Horizons qui a axé sur les activités des formations politiques et société civile. Il a mis en évidence les différents propos des leaders de partis politiques et organisations tentant de convaincre les citoyens de l'importance de cette révision constitutionnelle pour l'édification de l'Algérie nouvelle et qui répondra et portera les ambi-

tions du peuple algérien.

Le journal El-Masaa s'est attardé, lui aussi, sur l'importance de ce rendez-vous électoral qui sera soumis au vote le 1er novembre prochain, estimant que cet échéance redonnera le dynamisme et le sérieux à l'activité politique, à travers notamment la concrétisation du principe de la séparation des pouvoirs et le principe de l'alternance politique en limitant le nombre de mandat électoral au niveau de toutes les institutions constitutionnelles dont le poste de président de la République. Le quotidien El-Masaa a également repris les différents propos et avis des responsables de l'Etat, des partis politiques et des organisations sur la nécessité de la révision de la Constitution, notamment dans son volet économique et politique, exprimés lors des meetings organisés à travers le territoire national.

Le quotidien Echaab a souligné, pour sa part, que le changement espéré parie sur des institutions démocratiques efficaces dans lesquelles la classe politique joue un rôle d'activisme et rivalise avec des visions et des approches au sein d'une pluralité d'approches loin de l'unilatéralisme qui a instauré des dérapages et le chaos. De son côté, le journal El-Khabar a consacré un article sur les différents avis et positions de certains partis politiques sur le projet de la révision de la Constitution notamment celui du Mouvement de la société de la paix (MSP), le Mouvement national El-Bina, le Mouvement El-Islah et du Front de la justice et du développement (FJD).

## Kour : «le projet d'amendement constitutionnel rectifie le tir et réhabilite le rôle de l'ONPLC»

Le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour a affirmé, lundi à Alger, que le projet d'amendement de la Constitution, qui sera soumis prochainement à référendum populaire, a rectifié le tir et réhabilité le rôle de l'ONPLC pour lui donner sa véritable place au sein des instances de contrôle. Invité du "Forum de la radio" de la chaîne I, M. Kour a indiqué que parmi les raisons ayant mené à l'échec de l'ONPLC, par le passé, dans la lutte contre la corruption, figure "la Constitution (Constitution de 2016) qui l'a classé dans la case des organes consultatifs", saluant, dans ce sens, les réformes introduites dans la nouvelle Constitution, soumise à référendum, qui érige l'ONPLC en "haute autorité aux larges prérogatives". Concernant les structures et l'organisation de l'ONPLC, le même responsable a souligné que l'article 205 de l'amendement constitutionnel définit avec précision les prérogatives de l'organe et propose l'élaboration d'une loi spécifique qui consacre la mise en oeuvre des réformes inhérentes à ce domaine, prévues dans l'amendement constitutionnel.

L'ONPLC disposait d'un arsenal juridique solide mais souffrait, toutefois, d'un "manque d'efficacité", ce qui a induit l'impératif de redessiner sa relation en tant qu'haute autorité avec la Cour des comptes et les juridictions compétentes, et ce dans le cadre du projet de l'amendement constitutionnel, a-t-il soutenu.

Quant à l'action de l'autorité au niveau local, M. Kour a fait état d'un atelier chargé de dégager les mécanismes à même d'élargir l'action de l'ONPLC pour atteindre les points les plus reculés du territoire national et couvrir ainsi l'ensemble des wilayas du pays. Il a révélé, par ailleurs, que la stratégie nationale de lutte contre la corruption, qui est actuellement en cours d'élaboration et qui sera dévoilée le 9 décembre prochain, renferme un plan exécutif incluant 63 mesures dont celle qui prévoit l'élaboration d'une loi relative à la protection des dénon-

ciateurs de faits de corruption, en garantissant le droit de signaler ces faits et la protection légale du dénonciateur. Concernant le projet de création du Réseau national pour l'intégrité, il a expliqué que ce Réseau, qui sera doté d'une plateforme numérique, se veut un Forum qui sera constitué d'acteurs des différentes franges de la société chargés de soutenir les programmes de sensibilisation et de moralisation de la vie publique mais aussi du signalement des faits de corruption. Ce Forum sera supervisé par une cellule permanente au niveau de l'ONPLC, appelée "l'instance de veille, de suivi, d'orientation et de traitement". Cette opération vise à encadrer et organiser la société à travers un réseau de liaisons, afin que l'opération de dénonciation de faits de corruption soit ordonnée et évite ainsi toute confusion, a-t-il estimé. Elle permettra au citoyen et aux différents acteurs de la société civile, ajoute M. Kour, d'élaborer un cahier de charges pour rejoindre le Réseau et bénéficier de ses programmes de formation destinés à la société civile et aux journalistes d'investigation. Le même responsable a fait observer que "la question de la dénonciation des faits de corruption n'incombe pas seulement à l'ONPLC, mais elle est l'affaire de tous, à commencer par le citoyen qui doit mieux connaître ses droits pour éviter d'être exploité". Pour le président de l'ONPLC, l'assouplissement des procédures administratives et l'orientation vers la numérisation "réduiront la petite corruption qui a conduit à la bureaucratie et à la prolifération de la corruption au niveau local". S'agissant de la grande corruption, il a estimé que la numérisation réduira considérablement ce fléau. M. Kour a également évoqué le "Prix du Président de la République pour la lutte contre la corruption" qui sera lancé en 2021 dans le but d'honorer la meilleure action sur le terrain, la meilleure étude et recherche scientifique et le meilleur travail journalistique traitant de la lutte contre la corruption, et ce sous la supervision d'un jury indépendant.

## Paroles des animateurs du 6<sup>ème</sup> jour de la campagne référendaire

Voici des déclarations marquantes tirées des interventions lundi des animateurs du 6<sup>ème</sup> jour de la campagne référendaire sur l'amendement de la Constitution, initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

- Salim Labatcha, secrétaire général de l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA), à Alger: Sur 100 suggestions formulées par l'Union, 28 traitent notamment du volet économique, ont été prises en considération dans le projet d'amendement de la Constitution qui sera soumis à référendum le 1er novembre prochain. "Les 28 propositions de l'UGTA étaient principalement axées sur le rôle participatif du citoyen dans le développement local et la constitutionnalisation de la lutte contre le transfert illicite de fonds à l'étranger".

- Nazih Berramdane, conseiller auprès du président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, à Biskra: "Le projet d'amendement de la Constitution renferme les preuves d'une sincère intention de partenariat et de main tendue à la société civile". Il "clarifie et les mécanismes qui permettront à la société civile d'être un partenaire au développement, à la prise de décision et à la concrétisation des aspirations sociales, notamment de lutte contre la corruption qui constitue le premier facteur responsable de la dilapidation des ressources nationales et de l'abatement des volontés".

- M'hand Berkouk, membre du bureau national du Rassemblement national démocratique (RND), à Bouira: Le projet d'amendement de la Constitution est venu "répondre et porter les ambitions du peuple algérien, qui aspire à l'édification d'un véritable Etat de droit". Le pays "vit une conjoncture exceptionnelle après avoir franchi un grand pas vers la stabilité via l'organisation des élections présidentielles du 12 décembre 2019 dans un climat de transparence".

- Filali Ghouini, président du Mouvement El-Islah, à Biskra: Le projet d'amendement de la Constitution est une "priorité nationale"

en ce qu'il constitue une "transition vers l'Algérie nouvelle dans laquelle l'Etat de droit et les libertés sont consacrés". Il répond aux revendications des citoyens et des citoyennes qui sont sortis dans le cadre du Hirak authentique le 22 février 2019 et à la classe politique qui a appelé au changement".

- Cheikh Mohamed Ali Bel Arabi Tidjania, Calife général de la Tariqa (confrérie) Tidjania, à Laghouat: Le retour au peuple pour définir son destin à travers la Constitution du pays "est un point positif à inscrire à l'actif de la direction actuelle du pays (le Président Abdelmadjid Tebboune) qui a honoré ses engagements pris lors de la campagne électorale".

"Il n'est un secret pour personne qu'il existe des parties qui guettent l'Algérie, ne lui souhaitent pas du bien et œuvrent pour le boycott du prochain référendum sur l'amendement de la Constitution et la diffusion, via les réseaux sociaux, de leurs idéologies", mais "la jeunesse algérienne est assez mature et consciente pour ne pas se laisser entraîner par des groupes cherchant la déstabilisation et l'entrave à tout ce qui serait positif pour l'Algérie".

- Abderrahmane Hamzaoui, commandant des Scouts musulmans algériens (SMA), à Mostaganem: "La Constitution 2020 constitue une nouvelle étape de réforme, de changement et d'édification d'un Etat fort, moderne et authentique. Elle marquera également la fin de la corruption et de la bureaucratie." Le projet d'amendement de la Constitution est conforme aux revendications du Hirak, qui a appelé à la réforme et au changement, et traduit la volonté du peuple algérien".

- Hicham Belarif, secrétaire général de l'Association nationale pour la promotion de la citoyenneté et des droits de l'Homme, à Chlef: "Le projet d'amendement constitutionnel est une opportunité pour le changement et la promotion de la société civile (...). La promotion de la société civile, particulièrement des associations, contribuera à transmettre les préoccupations des citoyens".

## DÉVELOPPEMENT

## «Les questions liées au développement "trouveront leur solution dans la nouvelle constitution"» (conseiller du président)

Le conseiller du président de la République chargé de l'économie et des finances, Abdelaziz Khelaf, a affirmé lundi à Sétif que les questions liées au développement "trouveront leur solution dans la nouvelle constitution".

Après avoir écouté les préoccupations des opérateurs économiques au cours d'une rencontre tenue au siège de la wilaya en présence du wali Kamel Abla et les directeurs exécutifs, M. Khelaf a souligné que ces préoccupations qui ont une dimension nationale "trouveront leur solution dans la nouvelle constitution". Nombre de questions ambiguës ou liées à "une centralité excessive" ont été résolues dans le projet d'amendement de la constitution soumis au référendum populaire du 1er novembre prochain, a-t-il considéré avant d'ajouter que le vote pour la constitution "ouvrira une nouvelle page pour le développement économique du pays". M. Khelaf a assuré que le gouvernement accorde une

grande importance à la question du foncier en général qu'il soit industriel, agricole ou urbain et le travail est en cours pour résoudre les problèmes posés. Concernant le financement des projets et investissements par les institutions bancaires, il a précisé que le gouvernement "œuvre à favoriser tous les canaux qui permettent d'attirer l'épargne dont le recours aux types de la finance islamique adoptés par la Banque nationale d'Algérie qui sera suivie par les autres banques en vue d'attirer l'épargne non exploitée économiquement et les mettre au service des investisseurs".

Il a en outre ajouté qu'il était dans l'intérêt de tous "d'utiliser pour le développement l'épargne



inexploitée de sorte à réduire la pression sur les banques et alléger les conditions de financement de l'investissement au service du citoyen et du pays".

Evocant les effets de l'épidémie du Covid-19, Abdelaziz Khelaf a noté que la récession économique imposée par la pandémie en Algérie "pourrait être rattrapée fa-

cilement à la faveur des investissements inscrits pour l'année prochaine dans les secteurs public et privé assurant que tous les secteurs sont "ouverts à l'investissement".

Il a insisté d'autre part sur la nécessité de mobiliser tous les moyens existant pour être à la hauteur du défi et remplacer l'importation par le produit national qualifiant d' "inadmissible de continuer à importer annuellement pour 2 milliards de blé et 1 milliard de poudre de lait". Au début de la rencontre, le conseiller du président de la République chargé de l'économie et des finances a suivi un exposé sur l'investissement dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme à travers la wilaya de Sétif.

## EXPORTATION DE DATTES

## Le ministère du Commerce réaffirme son soutien aux exportateurs de dattes

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a présidé, lundi à Alger, en compagnie du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai, une réunion avec les producteurs de dattes, lors de laquelle l'accent a été mis sur l'impératif d'accompagner et de soutenir les exportateurs de ce produit, indique un communiqué du ministère du Commerce. Lors de cette réunion, les deux ministres ont écouté les préoccupations des opérateurs économiques de la filière des dattes, qui ont exprimé leurs aspirations à commercialiser largement leurs produits tant au niveau local qu'à l'étranger, se disant prêts à travailler en coordination avec les services du ministère du Commerce aussi bien au niveau local que central en vue de promouvoir cette filière, précise le même source. M. Rezig a réaffirmé que son département ministériel était prêt à accompagner tout producteur et exportateur à travers tout le territoire national, annonçant une série de réformes notamment au niveau du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) qui dispose de potentialités en termes de facilitation et de soutien aux exportations actuellement soumises aux standards internationaux qu'il convient de respecter en vue de préserver l'image du produit algérien. Il s'agit également de la coordination avec le reste des secteurs ministériels concernés par la filière des dattes à l'effet d'examiner les préoccupations soulevées durant cette réunion, ajoute la même source. Le ministre du Commerce a évoqué les avantages du commerce de troc pour les variétés de dattes destinées à cet effet, notamment à travers les passages frontaliers terrestres avec le Mali et le Niger. De son côté, M. Bekkai a relevé les nouveaux mécanismes adoptés par le secteur à propos de la stratégie nationale d'exportation, considérant que la filière des dattes est importante et a sa place sur les marchés mondiaux.

Il a salué, à ce propos, tous les efforts consentis par les exportateurs dans la promotion du commerce extérieur et du produit local. Le ministre délégué a mis en avant la prise en charge des recommandations issues de la Conférence nationale sur la relance économique organisée les 18 et 19 août dernier, concernant la facilitation et la simplification des mesures d'exportation et la diversification de l'économie nationale, ajoute le communiqué.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES EN EAU  
Une "attention accrue" accordée aux ressources hydriques

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, a affirmé lundi à Gharadaia, qu'une "attention accrue" est accordée aux ressources hydriques constitue un "facteur fondamental de développement de l'agriculture saharienne".

La mobilisation de cette ressource souterraine dans le sud algérien, l'amélioration de la prestation de service de distribution et sa pérennité, constituent une des préoccupations "majeures" de l'Etat, a soutenu le ministre lors de son intervention inaugurale de la journée de sensibilisation sur l'économie de l'eau dans le milieu agricole et rural. L'accompagnement de l'agriculture dans ses diverses dimensions est un impératif pour assurer son évolution et garantir sa résilience afin d'assurer la sécurité alimentaire et contribuer au développement des Oasis et du monde rural, a-t-il ajouté.

Pour cela, un intérêt particulier est accordé par le Président de la République aux ressources hydriques dans son programme relatif à l'agriculture saharienne, notamment sa préservation pour les générations futures, a-t-il poursuivi. Dans ce sens, le projet d'amendement de la Constitution qui va être soumis à référendum, "prévoit des articles qui permettent la préservation de la ressource

en eau au profit des générations futures et une alimentation du citoyen en eau potable", a déclaré le ministre.

En visitant des structures de son secteur, particulièrement la station d'épuration de la vallée du M'zab, M. Berraki, accompagné de la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, a annoncé le lancement prochain du projet de réutilisation des eaux épurées dans l'irrigation agricole à Gharadaia, permettant d'irriguer une superficie de 500 hectares et créer des centaines d'emplois. Inscrite dans le cadre du programme national d'assainissement et d'épuration des eaux usées afin de promouvoir une politique environnementale durable, en plus de l'économie de l'eau, une étude a été initiée pour récupérer un total de près de 100.000 M3/jour dans les régions de Guerrara, Berriane, El-Menea et la commune d'El-Atteuf qui constitue l'exutoire de la vallée du M'zab (quatre communes: Daya Ben Dahoua, Gharadaia, Bounoura et El-Atteuf).

En visitant le projet d'assainissement de la vallée du M'zab, le ministre s'est félicité du niveau de conscience de la société civile et du mouvement associatif de Gharadaia pour la préservation de l'environnement et des ressources hydriques, avant d'appeler la société civile et le

mouvement associatif à participer à la gestion et à la préservation des infrastructures hydrauliques et lutter contre les fléaux sociaux.

De son côté, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, a mis en exergue la place accordée à la promotion de la femme, notamment la femme rurale, par le secteur de la Solidarité nationale, à travers la consolidation des mécanismes de soutien par différents programmes et actions de coordination intersectorielle, ainsi que la valorisation des produits réalisés par la femme pour atteindre les normes internationales de qualité. Visitant, en compagnie du ministre des Ressources en eau, une exposition des produits réalisés par des femmes, fruit du soutien dans le cadre des différents dispositifs mis en place par l'Etat, la ministre a mis en exergue cette initiative qui reflète la détermination de la femme à conquérir une place dans le monde du travail par un investissement sérieux. Les deux ministres ont également souligné que la construction de la nouvelle République passait par la concrétisation du changement en restant fidèle à la mémoire des Chouhada et en votant massivement lors de la prochaine consultation référendaire.

## ECONOMIE

## Benbetka : «élaboration d'un plan stratégique pour préserver la capacité de production du Holding ACS»

Le Holding Algerian Chemical Specialities (ACS) a élaboré un plan stratégique pour préserver la capacité de production de ses 32 sociétés publiques et les postes d'emploi face aux problèmes causés par la pandémie de Covid-19, a affirmé lundi à Alger le PDG ce Holding, Abdelghani Benbetka.

Lors d'une rencontre entre le Holding ACS et la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC), M. Benbetka a indiqué que la crise sanitaire mondiale de la Covid-19 et la baisse des prix du pétrole «ont eu un impact négatif sur le rendement des sociétés et des filières du Holding», ce qui a nécessité l'élaboration de ce plan stratégique qui permettra d'améliorer le rendement de ces sociétés, y compris la préservation des postes d'emploi.

Dans le même contexte, il a reconnu que la crise de la Covid-19 «a causé de nombreux problèmes entre les travailleurs et les dirigeants» concernant la façon d'appréhender cette crise sanitaire, appelant à «l'ouverture d'un large dialogue entre les dirigeants et les travailleurs à tous les niveaux au sein des sociétés, des filières et des directions afin de résoudre ces problèmes et trouver des solutions acceptables par les deux parties.

«Cette rencontre entre le Holding ACS et la FNTPGC vise à

résoudre ces problèmes et à sortir avec des recommandations pour préserver la capacité de production des sociétés et les postes d'emploi, a souligné le même responsable.

De son côté, le Secrétaire général de la FNTPGC, M. Hamou Touahria a estimé que les sociétés relevant du Holding «souffrent de nombreux

problèmes, certains sont relatifs aux salaires et d'autres aux équipements qui sont à renouveler impérativement».

La voie du dialogue entre dirigeants et travailleurs permettra de hisser le rendement des sociétés, d'éviter les problèmes et de les résoudre au niveau interne.

Intervenant à cette occasion le SG de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha a souligné la nécessité «d'imposer un large dialogue et une grande concertation entre les dirigeants de ces sociétés et les travailleurs afin de résoudre sérieusement et efficacement les réels problèmes».

«Le dialogue et la concertation entre les dirigeants et les travailleurs ne devront pas se limiter au niveau central du Holding, mais devront englober toutes ses filières, en écoutant les préoccupations des travailleurs et en assurant la stabilité pour l'édification d'une Algérie nouvelle», a-t-il ajouté.

## KHENCHELA

## La gestion de la station thermale Hammam Essalihine cédée à l'ANDT

Le droit de gestion de la station thermale Hammam Essalihine, de la commune d'El Hama (Khenchela) a été cédée par l'APC de cette collectivité à l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT), a-t-on appris lundi au directeur local du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Zoubir Boukaabach.

Le cahier de charges de l'accord de location a été paraphé dimanche par le président de l'APC et la directrice de l'ANDT respectivement Saïd Takouchet et Djazia Ouchène, selon le même cadre qui a précisé qu'en vertu de cet accord, l'ANDT assurera la gestion de cet équipement touristique pour une durée de cinq années courant à compter de 2021. "Le futur gestionnaire assurera durant les trois prochains mois le parachèvement des travaux de réhabilitation et aménagement des pavillons et chambres de la station ainsi que l'installation d'un réservoir d'eau froide en prévision de la réouverture prochaine de la station", a-t-il dit, déclarant que selon les termes



de l'accord, "les travaux de réhabilitation incluant l'aménagement d'aires de jeu pour enfants seront poursuivis progressivement durant les deux premières années de location". L'objectif de l'accord est de profiter de l'expérience de l'ANDT qui gère aussi la station thermale de

Hammam Debagh de Guelma pour moderniser Hammam Essalihine de Khenchela et en faire "une destination pour les curistes nationaux et étrangers", a assuré, M. Boukaabach. Structure touristique et thermale par excellence, l'exploitation de Hammam Essalihine remonte à

l'époque romaine, avec notamment l'aménagement d'une piscine en plein air pour jouir des eaux chaudes des sources naturelles du site.

La station compte deux piscines en plein air, l'une rectangulaire mesurant 14 mètres de long sur 10 mètres de large et la seconde circulaire de cinq mètres de diamètre et plusieurs dizaines de chambres. L'Entreprise régionale de génie rural, Safa-Aurès, avait assuré du 1er mars 2019 au 29 février 2020 la gestion de cette station, fermée en mars passé sur décision du wali, Ali Bouzidi et du président de l'APC d'El Hama dans le cadre des mesures de prévention de la propagation du nouveau coronavirus.

## GUELMA

## 92 localités concernées par le programme de développement des régions montagneuses

Le programme d'aménagement des bassins versants et de développement des régions montagneuses de la Conservation des forêts de la wilaya de Guelma cible 92 zones enclavées dans plusieurs communes, a-t-on appris lundi du Conservateur des forêts, Boubaker Ouadi. "Lancé au deuxième semestre de 2020, pour une durée de trois ans, ce programme concerne 400 familles, issues des mechtas et localités enclavées de

Guelma", a-t-il déclaré à l'APS, précisant que les mechtas ciblées dans ce cadre sont réparties à travers 26 des 34 communes que compte la wilaya. Le programme d'aménagement des bassins versants et de développement des régions montagneuses englobe huit (8) opérations principales portant aménagement de 20 km de pistes rurales, ouverture de 15 km de nouvelles pistes en plus de la plantation de 50 ha d'oliviers et 100 ha

d'arbres forestiers, a-t-on souligné. Aussi, le programme concerne l'aménagement de 24 sources d'eau, l'aménagement et l'équipement de 2 autres forages ainsi que le creusement de forages. Le programme est financé sur deux tranches, dans le cadre du Fonds national du développement rural, a fait savoir le même responsable, ajoutant que l'opération est menée par l'Entreprise régionale de génie rural ERGR Babor-Jijel.

## AIN TEMOUCHENT

## Lancement de l'opération de reboisement de 330 ha d'espaces forestiers

Les services des forêts de la wilaya d'Aïn Témouchent ont lancé courant octobre l'opération de concrétisation du programme visant le reboisement de 330 hectares d'espaces forestiers dans la wilaya, a-t-on appris lundi auprès de la conservation des forêts. La programme de reboisement qui se poursuit jusqu'au mois de mars prochain a porté sur la plantation de 230 ha d'espaces à bois et de montagne dans le cadre du plan de développement sectoriel, outre une surface de 100 ha endommagés par les feux de forêts qui s'étaient déclarés durant les dernières années, a indiqué le conser-



vateur des forêts. Djamel Saïdi a souligné que cette opération permettra la plantation de 753.000 arbustes de différents types et variétés

suivant les caractéristiques et la spécificité de chaque espace forestier dont le pin d'Alep et le cyprès.

Ce programme comporte

également la plantation de plusieurs arbustes fruitiers dont le pistachier, le caroubier dans une première expérience que le secteur œuvre à généraliser à l'avenir en cas de sa réussite. La conservation des forêts de la wilaya tend à impliquer plusieurs acteurs de la société civile et des associations environnementales pour contribuer au reboisement dans le cadre des objectifs visant à inculquer la culture environnementale, en animant des campagnes de sensibilisation pour faire connaître le patrimoine forestier et l'écosystème et attester de leur importance.

## OUARGLA

## Une production prévisionnelle de 1,7 million de quintaux de dattes attendue (DSA)

Une production de 1,7 million de quintaux de dattes est attendue à Ouargla, au titre de la campagne de cueillette de la saison agricole 2019/2020, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). La récolte prévisionnelle concerne notamment les trois variétés principales, à savoir "Deglet-Nour" (dattes fines), "Ghers" (dattes molles) et "Degla-Beïda" (datte sèches), a-t-on précisé. La DSA compte réaliser, lors de cette campagne de cueillette, qui se déroule entre octobre et janvier, une "bonne" récolte avec une augmentation de plus de 100.000 quintaux (qx) par rapport à l'année précédente,

"si toutefois les conditions climatiques demeurent favorables". Une campagne préventive de lutte contre le Boufaroua (*Oligonychus afrasiaticus*) et le Myelois (*Apomyelois cerasotoniae*), principaux ravageurs du palmier dattier, a été lancée en juillet dernier à travers la wilaya avec le concours de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV), a-t-on fait savoir. Aussi, des actions de vulgarisation agricole en direction des agriculteurs, en matière de prise en charge du palmier dattier, notamment l'entretien et le traitement phytosanitaire, sont au programme de cette campagne préventive, a ajouté la source. Classée

parmi les plus importantes zones productrices de datte en Algérie, en quantité et en qualité, la wilaya d'Ouargla dispose d'une richesse phénicienne dépassant les 2,6 millions de palmiers-dattiers, éparpillés sur une superficie de plus de 24.000 hectares, a-t-on signalé. La production de dattes à Ouargla a réussi à maintenir sa dynamique haussière, grâce à l'entrée en production de palmiers dattiers plantés au cours des dernières années dans plusieurs nouveaux périmètres agricoles, selon la DSA. En dépit de ces performances, la filière dattes dans cette wilaya du Sud-est du pays, continue de se heurter à diverses

contraintes liées notamment au manque de main d'œuvre qualifiée, l'absence de mécanisation, en plus d'une faiblesse en matière de conditionnement et de transformation des dattes.

À ce titre, des observateurs locaux appellent également à la préservation des anciennes palmeraies qui souffrent d'une dégradation en raison, entre autres, du phénomène de remontée de la nappe phréatique, l'invasion du béton, le manque d'entretien, ainsi que les incendies qui ravagent chaque année de larges étendues de palmeraies.

APS

## SOUK AHRAS

## Une récolte céréalière de 2,38 millions de quintaux

Une récolte céréalière de 2,38 millions de quintaux a été réalisée dans la wilaya de Souk Ahras au titre de la saison agricole 2019-2020, a indiqué, lundi, le directeur des services agricoles, Sid Ahmed Chebah.

"Cette production réalisée sur une surface totale de 149 680 hectares, est constituée de 1,269 million de qx de blé dur, 535 800 qx de blé tendre, 750 560 d'orge et 5310 qx d'avoine", a révélé à l'APS le responsable, soulignant que certains agriculteurs sont parvenus à réaliser des rendements élevés de blé ayant atteint les 48 qx/hectare. Le directeur des services agricoles a également révélé que 12 729 hectares de cultures ont été détruits par la grêle et 25 autres par les feux de récoltes.

Au terme de la campagne moisson-battage 2019-2020, 1,483 millions de qx de diverses céréales a été collecté, a-t-il expliqué. Concernant les capacités de stockage, ce responsable a rappelé que la wilaya de Souk Ahras dispose de 16 points de collecte de céréales d'une capacité totale de 1 million de qx en plus de 6 autres points en plein air, d'une capacité de 1600 00 qx répartis dans les communes de Taur a, Lahdada, Sidi Fredj, M'darouche, Oum Laâdaïm et Targalet. La coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) a fourni, depuis le lancement de la campagne labours-semences 2020/2021, plus de 57 000 qx et 27 000 qx d'engrais en plus de l'ouverture d'un guichet unique regroupant la CCLS, la BADR et la CRMA. Il est à signaler que la wilaya de Souk Ahras dispose de 254 000 ha de terres arables, dont 145000 ha sont consacrés à la céréaliculture, 9500 ha à la culture fourragère et 7400 ha irrigués dédiés à l'arboriculture fruitière et à la culture de légumineuses.

## TAMANRASSET

## Raccordement au réseau de gaz naturel de 543 lots de terrain du quartier Inkouf

Les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de 543 parcelles du lotissement urbain du quartier Inkouf, à Tamanrasset, ont été lancés lundi. Ce projet, qui comporte un réseau de distribution de 8 km, sera réalisé dans un délai de cinq (5) mois à la faveur d'un investissement de plus de 16 millions DA, selon les explications fournies aux autorités locales qui ont donné le coup d'envoi de cette opération. L'entreprise Sonelgaz fait part du lancement prochain, pour une enveloppe de 249 millions DA, d'une opération similaire portant sur le raccordement de 21 lots de terrain à bâtir, dont 14 lots localisés à In-Salah. Le projet des 543 lots de terrain a enregistré la finalisation des travaux de raccordement au réseau d'assainissement dans le cadre de divers programmes d'aménagement urbain. Tous les lotissements urbains seront raccordés à la faveur d'un ambitieux programme au réseau de gaz naturel, a affirmé le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, avant de mettre l'accent sur le contrôle technique et le respect des normes afin d'éviter les risques dus à une mauvaise exploitation de cette source énergétique.

## AGRICULTURE

### Les missions de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes fixées (JO)

Le décret exécutif portant création et définissant les missions de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (ODAS) est paru dans le dernier numéro du journal officiel (n 57).

En vertu de ce texte, cet établissement public à caractère industriel et commercial, dont le siège est fixé à El Menia, est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Placé sous la tutelle du ministre chargé de l'Agriculture, l'Office est l'instrument de mise en œuvre de la politique nationale de promotion et de développement de l'agriculture industrielle stratégique en terres sahariennes, en vue de renforcer les capacités nationales agricoles et agro-industrielles.

Il est entendu par agriculture industrielle stratégique, les cultures à caractère stratégique destinées à la transformation pour répondre aux besoins nationaux et réduire les importations.

S'agissant des terres sahariennes, celles-ci seront définies par la législation et la réglementation en vigueur, stipule le présent décret précisant que les wilayas entrant dans le champ d'intervention de l'Office sont définies par arrêté conjoint du ministre chargé de l'Intérieur, du ministre chargé des Finances, du ministre chargé de l'Agriculture et du ministre chargé des Ressources en eau.

Au chapitre des missions et attributions, l'Office est chargé notamment d'assurer la promotion des investissements agricoles et agro-industriels par la mise en valeur des terres sahariennes, la gestion rationnelle du portefeuille foncier qui lui est confié par l'Etat, de procéder au sein du portefeuille foncier qui lui est confié à la délimitation des périmètres susceptibles d'accueillir les grands projets d'investissements agricoles et agro-industriels et de réaliser des études techniques approfondies à travers les bureaux d'études spécialisés.

L'ODAS statue aussi sur les dossiers soumis par les porteurs de projets sur la base des critères de sélection fixés à cet effet et procède à l'attribution des périmètres dédiés à la mise en valeur, conformément aux procédures fixées par arrêté du ministre chargé de l'Agriculture.

Outre l'accompagnement des porteurs de projets dans l'obtention des avantages prévus en matière d'investissement ainsi que dans toutes actions en rapport avec la réalisation et le fonctionnement du projet, l'Office est appelé à assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des projets d'investissement et à veiller au respect du cahier des charges signé, et du business plan présenté par les bénéficiaires.

Des missions à caractère commercial sont également confiées à l'établissement, dont celles d'animer des relations d'affaires et de faciliter les contacts entre les investisseurs et les autres opérateurs, d'engager toutes études et recherches en relation avec son domaine d'activité et de fournir toute prestation de service à la demande des investisseurs.

Pour atteindre ses objectifs et remplir ses missions, l'Office est habilité à conclure tous marchés ou accords et toutes conventions avec des organismes, d'effectuer toutes opérations financières, commerciales, d'études et réalisations industrielles, mobilières ou immobilières de nature à améliorer l'efficacité de son action, ainsi que de participer aux colloques et manifestations liés à son domaine d'activité. S'agissant de son fonctionnement, l'ODAS est administré par un conseil d'administration, dirigé par un directeur général, assisté par un comité d'expertise et d'évaluation technique et doté d'un guichet unique. Le conseil d'administration, présidé par le ministre chargé de l'agriculture ou son représentant, comprend des représentants de plusieurs ministères et organismes publics, désignés pour une durée de trois (3) ans renouvelable.

Le directeur général de l'Office, nommé par décret, met en œuvre les orientations et programmes arrêtés par le conseil d'administration et assure la direction et la gestion administrative, technique et financière de l'Office.

Il préside aussi le comité d'expertise et d'évaluation technique. Celui-ci est chargé notamment d'examiner, d'orienter et de statuer sur les dossiers soumis par les porteurs de projets d'investissement, d'examiner et d'approuver les business plan des candidats éligibles, de se prononcer sur toutes les questions à caractère scientifique et technique qui lui sont soumises.

## HYDROCARBURES

### Sonatrach prête à faciliter l'accès aux entreprises algériennes dans les contrats EPC (P-dg)

Le PDG de Sonatrach, Toufik Hekkar, a souligné lundi à Alger que la stratégie tracée par la compagnie en matière d'intégration nationale vise à permettre l'accès aux entreprises algériennes à des contrats de projets d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) à travers l'élaboration d'un cahier de charges spécifiques.

Dans une allocution d'ouverture des travaux d'une journée d'études consacrée à la stratégie de développement du contenu local dans les projets de Sonatrach, M. Hekkar a indiqué que parmi les options envisagées par le groupe est celle d'élaborer un cahier de charges spécifiques pour des appels d'offres de biens et services locaux et/ou en démultipliant le nombre de contrats EPC (Engineering Procurement Construction) notamment au moyen de l'allotissement, lorsque cela est possible, afin de permettre l'accès des entreprises algériennes à ces projets.

S'adressant à des directeurs généraux de filiales, à des dirigeants d'entreprises partenaires et à des représentants des travailleurs du secteur des industries pétrolières et gazières, le PDG de Sonatrach a affirmé que la stratégie orientée vers l'émergence des potentialités nationales est de nature à stimuler le tissu industriel des PME et PMI algériennes, à développer des compétences, à transférer le savoir-faire et à développer une "supply chain" locale capable à terme de s'exporter et d'accompagner les projets du groupe à l'international.

Outre la réalisation d'économies substantielles de devises étrangères, la stratégie de développement de l'outil national de Sonatrach s'inscrit, selon M. Hekkar, "dans le cadre de la responsabilité sociétale et d'acteur national majeur dans le développement durable du pays." Cette stratégie profitera aussi à toutes les parties prenantes, l'Etat en premier lieu par l'accroissement de la valeur ajoutée locale et des richesses nationales, a-t-il également précisé.

Affirmant que la direction générale de Sonatrach avait créé une entité dotée de tous les moyens nécessaires et dédiée pour mener à bien cette politique, M.

Hekkar a mis l'accent sur l'objectif de Sonatrach de disposer de partenaires industriels locaux performants et respectant les principes du code de conduite de la compagnie nationale des hydrocarbures. Dans le cadre des



efforts de consolidation du potentiel de production nationale, le PDG de Sonatrach a insisté sur la création des entreprises ayant des capacités industrielles et d'engineering, expliquant que sur "ces segments d'activités ou l'on enregistre une absence des capacités nationales".

Les domaines des EPC couvrent notamment des projets de réalisation d'infrastructures, développements des champs gaziers, d'ouvrages industriels et d'installations d'équipements industriels (instrumentation, turbocompresseur, système de refroidissement), a-t-on indiqué.

#### Six milliards de dollars de contrats en EPC en 2019

Selon un bilan chiffré sur l'exercice 2019 présenté à l'occasion par les cadres du groupe, Sonatrach a conclu pour un montant avoisinant 735 milliards de dinars équivalent de 6 milliards de dollars de contrats projets en EPC avec des entités étrangères (Europe, USA et Asie), soit 60 % du montant total des contrats signés.

Au niveau local, le montant des contrats confiés à des entreprises algériennes dans le domaine des EPC avait atteint les 135 milliards de dinars,

représentant seulement 15 % du total des contrats conclus dans des projets de réalisation d'infrastructures, de réhabilitation des installations et des équipements de production, ainsi que des travaux de forage et de raccordements des puits.

Le montant des marchés des services comprenant, entre autres, la maintenance, la restauration, l'entretien des bases de vie et location de matériel de transport, a atteint quant à lui, les 116 milliards de dinars, représentant 71 % suivi par les contrats de fourniture (62 milliards DA, représentant 42 %).

Parmi les objectifs fixés par le groupe Sonatrach en matière d'intégration des entreprises locales dans la réalisation des projets EPC, est celui d'atteindre un taux de 60 % dans le court terme et de 80 % à long terme, a mentionné M. Hekkar.

En direction des PME et PMI, des instructions ont été adressées aux directeurs généraux des filiales pour accorder 10 % des marchés à cette catégorie d'entreprises, a-t-il également fait savoir, tout en annonçant la mise en place d'une nouvelle direction au sein du groupe pour accompagner et orienter les start-ups.

## PORT DE MOSTAGANEM

### Baisse de l'activité de 30 % durant les 9 premiers mois de l'année en cours (EPM)

Le volume des activités commerciales de l'Entreprise portuaire de Mostaganem (EPM) a connu une baisse de 35 pour cent durant les neuf (9) premiers de l'année en cours, a-t-on appris lundi auprès de la direction commerciale de cette entreprise. Les chiffres présentés par le service des statistiques relevant de la direction commerciale du port de Mostaganem font état d'une baisse de l'activité commerciale de plus de 336.000 tonnes par rapport avec celle enregistrée durant la même période de l'année écoulée.

Selon la même source, le volume des activités commerciales a atteint, jusqu'au 30 septembre dernier, 633.000 tonnes contre près de 970.000 tonnes

durant les 9 premiers mois de l'année 2019.

Les importations portuaires, enregistrées entre le 1er janvier et le 30 septembre derniers, ont connu un fléchissement de 32 pour cent, tandis que les exportations n'ont pas dépassé, durant cette période, le seuil des 70.000 tonnes contre 133.000 tonnes durant l'année passée, a-t-on ajouté.

Le bilan du trafic portuaire fait état d'une baisse des importations des produits alimentaires et pétroliers, du fer, de l'acier et dérivés contre une hausse des produits agricoles, à savoir l'avoine et les semences de pomme de terre et le bois, les produits chimiques et les ciments. A l'import, le volume du trafic a connu un recul à tra-

vers la réception de différents produits dont les canalisations en fonte (95 pc), bitume (52 pc), les viandes (50 pc), les barres en acier (49 pc) alors que le volume des matières chimiques et engrais a enregistré un taux de 47 pc, a-t-on fait savoir. A l'export, les services portuaires ont enregistré, durant la même période, des cargaisons de 48.169 tonnes de rond à béton, des chargements de 4.368 tonnes d'hélium, de 576 tonnes de pomme de terre de consommation et 204 tonnes de dattes en direction de plusieurs marchés européens, africains et américains.

En matière de conteneurisation, l'activité portuaire a connu une baisse durant la même période, selon les données statistiques, aussi

bien pour les opérations d'importation que pour l'exportation.

A noter que depuis le début de l'année, il a été procédé au déchargement de quelque 2.166 conteneurs pour un poids net de 28.740 tonnes et un chargement aux fins d'exportation d'une cargaison de 4.231 conteneurs d'un poids de 9.495 tonnes.

Pour rappel, le volume du trafic commercial de l'Entreprise portuaire de Mostaganem a atteint, durant l'année écoulée, 1,2 millions de tonnes avec l'enregistrement d'une courbe ascendante des exportations ayant atteint plus de 168.000 tonnes de différentes marchandises et produits agricoles et matières.

## PÉTROLE

## Le Brent à 42,47 dollars à Londres

Les cours du pétrole rebondissaient mardi, après un accès de faiblesse la veille, réveillés par les données économiques encourageantes en Chine, premier importateur d'or noir.

Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 42,47 dollars à Londres, en hausse de 1,80% par rapport à la clôture de lundi.

A New York, le baril américain de WTI pour novembre engrangeait 1,93% à 40,19 dollars. La veille, les deux cours de référence avaient mordu la poussière, abandonnant plus de 2,5% sous l'effet du retour cumulé d'une partie de la production norvégienne, américaine et libyenne.

Mais "les dernières données commerciales de la Chine pour le mois de septembre" publiées mardi sont favorables pour la demande d'or noir, a souligné



Michael Hewson, analyste. Les importations du pays ont signé le mois dernier leur plus forte progression depuis décembre

2019, avant que la Covid-19 ne soit détectée pour la première fois dans la ville de Wuhan (centre), selon les chiffres des

Douanes. "L'optimisme est stimulé par les données douanières de la Chine qui montrent que ses importations mensuelles de brut ont augmenté de 2,1% en septembre, défilant ainsi les attentes des analystes", a précisé Bjornar Tonhaugen, analyste.

Cependant, certains analystes accueilleraient d'un mauvais œil les dernières prévisions de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), dont le rapport annuel a été rendu public mardi, "qui ne s'attend pas à ce que la demande mondiale de pétrole retrouve son niveau d'avant la crise avant 2023", a relevé l'analyste Carsten Fritsch.

## PÉTROLE

## Pas de pic de la demande sans décisions politiques fortes (AIE)

La demande pétrolière n'est pas proche d'atteindre un véritable pic en l'absence de décisions politiques fortes, a estimé mardi le directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Fatih Birol.

"L'ère de la croissance mondiale de la demande de pétrole va prendre fin ces dix prochaines années mais en l'absence de grand changement dans les politiques des gouvernements, je ne vois pas de signes d'un pic de la demande mondiale de pétrole", a déclaré M. Birol lors d'une conférence virtuelle.

Dans son rapport annuel publié mardi matin, l'AIE indique ainsi que selon deux de ses scénarios (celui qui extrapole à partir des politiques et des engagements actuels et

celui qui imagine une reprise économique plus tardive), la consommation pétrolière doit certes atteindre un plateau au tournant des années 2030, mais sans entamer ensuite un déclin marqué.

Selon l'AIE, la consommation de pétrole doit chuter de 8% cette année en raison de la pandémie de Covid-19, avec notamment la quasi mise à l'arrêt du trafic aérien. Cette situation a alimenté des spéculations sur un possible pic pétrolier qui aurait peut-être été déjà atteint.

Mais à court terme, "avec le rebond économique mondial nous allons assister à un rebond de la demande pétrolière" en l'absence de décision politique, a insisté M. Birol. Ce dernier a aussi relativisé l'impact

des changements de comportements, soulignant par exemple que certaines habitudes (comme le recours plus important à la voiture individuelle) pouvaient en compenser d'autres (comme la baisse du transport aérien).

"Cette année, 2,5% des voitures vendues dans le monde étaient électriques mais environ 42% étaient des SUV", ces 4x4 urbains plus polluants, a encore souligné Fatih Birol.

L'AIE prévoit cette année une baisse de 7% des émissions de CO2 liées au secteur de l'énergie mais avertit également sur un rebond. "Le monde est loin de faire assez pour mettre (ces émissions) sur le chemin d'un déclin structurel", a jugé M. Birol.

## GAZ

## La demande mondiale de GNL devrait reprendre cet hiver (GECF)

La demande mondiale de gaz naturel liquéfié (GNL) devrait reprendre cet hiver, selon les prévisions des experts du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF).

"Nous prévoyons que la demande de GNL augmentera de 4 milliards de mètres cubes (bcm) cet hiver et cela est alimenté par la croissance en Chine, au Japon et en Asie du Sud", ont noté les représentants de Refinitiv, principal fournisseur d'informations, lors d'une vidéoconférence intitulée "Winter Outlook for Global LNG - Cautiously Optimistic" organisée par le GECF.

Ils ont également souligné que "l'approvisionnement en GNL devrait également augmenter, sous l'impulsion des Etats-Unis. Et lorsque nous rassemblons les prévisions de l'offre et de la demande, nous prévoyons que le marché du GNL sera légè-

rement plus serré que l'hiver dernier de 1 milliard de mètres cubes". Une annonce qui devrait satisfaire le marché, étant donné que depuis plusieurs mois, la demande a été très faible en raison de la pandémie de coronavirus. Cependant, plusieurs risques pesaient sur les prévisions, dont les principaux sont les températures hivernales et la pandémie de coronavirus, relève les experts du GECF.

Le premier a été exceptionnellement chaud l'hiver dernier pour l'hémisphère nord, ce qui a freiné la demande de GNL. Dans le cas de ce dernier, l'effet à part entière du COVID-19 n'est pas clair, d'autant plus qu'il s'agit d'achever actuellement dans de nombreux pays et se stabilise dans d'autres.

Pour sa part, le Secrétaire général du GECF, Yury Sentyurin a déclaré: "A bien des égards, le COVID-19 a souligné l'import-

ance des données afin que nous puissions cartographier et comprendre les effets économiques et sociaux des mesures liées à la pandémie". "En termes de dynamique des prix, alors que les marchés entrent dans une période de surproduction due à la convergence croissante des prix mondiaux du gaz, il est important de garder un œil sur la direction des hubs gaziers comme le Henry Hub, TTF (Title Transfer Facility) et le prix au comptant asiatique", ont conclu les intervenants.

Avec les incertitudes qui entourent désormais le marché, le GECF a ajouté que la planification précise pour la période à venir dépend non seulement des conditions météorologiques et de la pandémie, mais aussi de facteurs tels que les politiques gouvernementales qui peuvent souvent modifier la tendance de la demande et les prix du GNL.

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid At tar avait estimé dans un précédent entretien au site électronique britannique S&P Global Platts, que la crise économique provoquée par la propagation de la pandémie de coronavirus et la baisse consécutive des prix du gaz représentent une "opportunité" pour renforcer le rôle du GECF. Malgré les prix bas actuels et l'environnement difficile, M. Attar avait souligné que le gaz resterait un "carburant clé à l'avenir".

"La situation s'améliorera progressivement et le gaz demeure un combustible de choix et sa part dans le mix énergétique mondial va augmenter", avait-il assuré.

L'Algérie, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigéria, les Emirats arabes unis et le Venezuela sont membres des deux organisations (Opec et GECF).

## BANQUE MONDIALE

## Le G20 réticent à étendre d'un an le moratoire de la dette des pays les plus pauvres

Le président de la Banque mondiale a indiqué lundi que certains pays créanciers du G20 sont réticents à étendre d'un an le moratoire de la dette des pays les plus pauvres, ajoutant qu'un compromis serait probablement trouvé sur une période de six mois. Les ministres des Finances et les gouverneurs des Banques centrales des principales économies du G20 doivent se rencontrer mercredi par vidéoconférence, en marge des réunions d'automne de la Banque mondiale et du Fonds monétaire interna-

ional. Les deux institutions de Washington pressent les pays du G20 à prolonger leur Initiative de suspension du service de la dette (DSSI), qui avait été dévoilée au printemps. La DSSI, qui a démarré le 1er mai, doit s'achever fin décembre. Elle doit permettre aux pays bénéficiaires de libérer des fonds pour lutter contre la crise sanitaire et économique provoquée par la pandémie Covid-19. "Je pense qu'il peut y avoir des éléments de langage sur un compromis qui pourrait être une prolongation de six mois", a déclaré

lundi David Malpass à des journalistes. Et, cela pourrait "être renouvelé en fonction de la viabilité de la dette", a-t-il ajouté. Le président de la Banque mondiale a en outre une nouvelle fois exhorté les pays du G7 et du G20 à participer, citant en particulier la Chine.

"Certains des plus grands créanciers bilatéraux officiels, dont certains de Chine, ne participent toujours pas au moratoire", a-t-il déploré. "Nous avons besoin de transparence sur les modalités de la dette existante et nouvelle", a-t-il également insisté.

## ETATS-UNIS

## Le Covid-19 devrait coûter 16.000 milliards de dollars (ancien secrétaire au Trésor)

La pandémie de Covid-19 devrait coûter aux Etats-Unis 16.000 milliards de dollars, soit environ 90% du produit intérieur brut (PIB) annuel, ont indiqué lundi l'ancien secrétaire au Trésor américain Lawrence Summers et l'économiste de l'Université de Harvard David Cutler.

Environ la moitié de ce montant correspond à la perte de revenus due à la récession provoquée par le Covid-19, et le reste aux effets économiques d'une vie plus courte et moins saine, ont écrit MM. Cutler et Summers dans une tribune publiée en ligne dans le Journal de l'Association médicale américaine. La perte économique sera quatre fois plus importante que le coût de la crise financière de 2008, et elle représentera plus du double des dépenses totales pour toutes les guerres que les Etats-Unis ont menées depuis le 11 septembre 2001, y compris celles en Afghanistan, en Irak et en Syrie, ont noté les deux auteurs.

Pour une famille de quatre personnes, la perte est estimée à près de 200.000 dollars, selon eux. Depuis lundi soir, le pays a enregistré plus de 78 millions de cas confirmés de Covid-19 et plus de 214.000 décès, selon un outil de suivi des données développé par l'université Johns Hopkins.

MM. Cutler et Summers ont estimé que la baisse de la production n'est pas le seul coût économique du Covid-19, arguant que la mort et la réduction de la qualité de vie peuvent également être mesurées en termes économiques.

Par exemple, avec la technique de valorisation des "vies statistiques" - qui mesure à combien les gens estiment la peine de réduire leur risque de mortalité ou de morbidité - le coût économique des décès prématurés attendus jusqu'à l'année prochaine est estimé à 4.400 milliards de dollars. "L'immense perte financière générée par le Covid-19 suggère de repenser fondamentalement le rôle du gouvernement dans la préparation à la pandémie", selon MM. Cutler et Summers.

Actuellement, les Etats-Unis donnent la priorité aux dépenses pour les traitements aigus, avec beaucoup moins de dépenses pour les services et les infrastructures de santé publique, ont-ils observé.

Ils ont également souligné l'importance des tests à grande échelle, de la recherche des contacts et de l'isolement, notant "qu'un investissement accru dans les tests et la recherche des contacts pourrait avoir des avantages économiques au moins 30 fois supérieurs aux coûts estimés de l'investissement dans ces approches".

"Alors que la nation lutte pour se remettre de la pandémie de Covid-19, les investissements réalisés dans les tests, la recherche des contacts et l'isolement devraient être établis de façon permanente et non pas démantelés lorsque les inquiétudes concernant le nouveau coronavirus commenceront à s'estomper", ont-ils ajouté.

## CHINE

## Le commerce extérieur en hausse de 7,5% au cours du troisième trimestre

Le commerce extérieur de la Chine a augmenté de 7,5% en glissement annuel au cours du troisième trimestre de cette année, a-t-on appris mardi des données officielles.

Les exportations ont bondi de 10,2% sur un an, alors que les importations ont augmenté de 4,3% en yuans, a annoncé l'Administration générale des douanes. La valeur trimestrielle des exportations et des importations a atteint un niveau record au cours du troisième trimestre, d'après Li Kuiwen, porte-parole de l'Administration. Au cours des trois premiers trimestres, le commerce extérieur de marchandises de la Chine a atteint 23.120 milliards de yuans (3.440 milliards de dollars), en hausse de 0,7% sur un an, inversant ainsi la tendance à la baisse observée au cours des deux premiers trimestres, lorsque le commerce extérieur du pays avait été touché par la pandémie de COVID-19.

## CRIMINALITÉ

## Sétif : 3 personnes placées en détention provisoire pour avoir tué et brûlé une jeune femme à Bazer Sekra

Trois (3) personnes ont été placées, lundi, en détention provisoire pour leur implication dans la mort d'une jeune femme de 30 ans, dont le corps carbonisé a été retrouvé dans la forêt de Faïd Gharib, dans la commune de Bazer Sekra (31 km à l'Est de Sétif), a affirmé le procureur de la République près le tribunal d'El Eulma.

Lors d'une conférence de presse tenue au tribunal d'El Eulma (28 km à l'Est de Sétif), la même source a indiqué, à ce propos, que trois (3) prévenus, à savoir S.A., H.A.

et R.F sont poursuivis pour "formation d'une association de malfaiteurs dans le but de commettre des homicides intentionnels avec préméditation, de violences volontaires et d'enlèvement ayant entraîné la mort de la victime".

Un quatrième prévenu répondant aux initiales H.L.

a été, pour sa part, placé sous contrôle judiciaire pour "non-dénonciation d'un crime dont il avait connaissance", a souligné le procureur de la République près le tribunal d'El Eulma.

Cette affaire remonte au 6 octobre, lorsque le dénommé S.A.

s'est rendu au siège de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale dans la commune de Belaâ (à l'Est de Sétif) pour les alerter au sujet de la victime (B.K) qui se serait poignardée après une altercation verbale avec lui dans la forêt de Faïd Gharib, dans la commune de Bazer Sekra, a rappelé la même source.

Suite à une enquête approfondie, le suspect S.A. a indiqué aux services de la police judiciaire l'emplacement exact du corps de la jeune femme et révélé l'implication de 3 autres personnes dans ce crime, à savoir H.A., R.F. et H.L.

L'examen du médecin légiste a révélé que le corps de la victime, retrouvé recouvert de ciment au milieu de la forêt susmentionnée, a subi des brûlures au niveau des membres supérieurs et les épaules ainsi que la tête qui a été totalement carbonisée, et ce, à l'aide d'un pneu en caoutchouc sans avoir été violée.

La même source a précisé, par ailleurs, que les causes du décès sont dues à des fractures constatées à l'avant de la tête et du crâne, occasionnées par des objets durs ou des chutes répétées conformément au rapport établi par le médecin légiste, ajoutant que les brûlures avaient pour visée de défigurer la jeune fille afin qu'elle ne soit pas identifiée par les services de sécurité.

Le procureur de la République près le tribunal d'El Eulma a imputé les motifs de ce crime à des désaccords entre la victime et les suspects, et ce, d'après les déclarations des mis en cause au cours de l'enquête.

L'enquête préliminaire achevée aujourd'hui, les quatre (4) suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Eulma, puis devant le juge d'instruction dans le cadre de l'ouverture d'une enquête suite aux charges retenues contre eux et punies par les articles 176 et 177 (paragraphe 1), 254, 255, 256, 261, 262, 263 (paragraphe 1) et 293, ainsi que l'article 181 du Code pénal, a-t-on indiqué.

## CRIMINALITÉ URBAINE

## Plus de 3.500 présumés auteurs déferés devant la justice à Alger en septembre (DGSN)

Plus de 3.000 affaires ayant entraîné l'arrestation de quelque 3.500 présumés auteurs de crimes en milieu urbain, déferés devant les instances judiciaires compétentes, ont été traitées en septembre dernier par les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger, indique lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Dans le cadre de lutte contre la criminalité urbaine, les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont traité durant le mois de septembre 2020, 3.037 affaires, ayant entraîné l'arrestation de 3.522 présumés auteurs, déferés devant les instances judiciaires compétentes, dont 1.769 pour détention et usage de stupéfiants et substances psychotropes, 307 pour port d'armes prohibées et 1.446 pour divers délits", précise la même source.

Parmi les affaires traitées, 238 sont relatives aux atteintes aux biens et 613 autres ont trait aux atteintes aux personnes.

Quant aux délits et crimes contre la famille et les

## SOCIÉTÉ CIVILE

## Le projet d'amendement constitutionnel "une opportunité pour le changement et la promotion de la société civile"

Le secrétaire général de l'Association nationale pour la promotion de la citoyenneté et des droits de l'Homme, Hicham Belarif, a affirmé, lundi à Chlef, que le projet d'amendement constitutionnel est "une opportunité pour le changement et la promotion de la société civile".

"Le projet d'amendement constitutionnel est une opportunité pour le changement et la promotion de la société civile, notamment parce qu'il comporte de nombreux points positifs concernant l'organisation de la relation entre les associations et les différents organismes", a estimé M.

Belarif dans son intervention lors d'une rencontre sur le projet d'amendement constitutionnel, abritée par le centre culturel islamique, dans le cadre de la 6ème journée de la campagne référendaire. La promotion de la société civile et particulièrement des associations, "contribuera à transmettre les préoccupations des citoyens", a-t-il relevé avant de lancer un appel à une participation au référendum du 1er novembre prochain et à "voter pour le changement".

La présentation de la mouture du projet d'amendement constitutionnel aux différents acteurs de la société civile pour enrichissement "est une preuve d'un changement dans les mentalités et de la promotion de son rôle dans la vie politique du pays", a soutenu par ailleurs, M. Belarif, relevant la participation de son organisation à cette opération.



Intervenant à cette rencontre, le professeur en sociologie et études anthropologiques à l'université de Chlef, Miloud Bouazdia, a salué la présentation de la mouture du projet d'amendement constitutionnel aux différents acteurs de la société civile pour enrichissement", eu égard au fait que la "Constitution doit émaner du peuple pour le peuple", a-t-il dit.

A ce propos, il a observé que cette opération qui a permis la réception de plus de 5 000 propositions, est "une première dans l'histoire de l'Algérie, ayant permis l'implication et la promotion du rôle des associations", qui sont à la "base même de la promotion de la citoyenneté et de l'activation du rôle de la société civile".

## ENVIRONNEMENT

## Le projet d'amendement de la Constitution répond aux exigences de préservation de l'environnement (ministre délégué)

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Environnement, chargé de l'environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, a affirmé lundi à Laghouat que le projet d'amendement de la Constitution soumis au référendum populaire répondait aux exigences de préservation de l'environnement.

"Le projet d'amendement de la Constitution, soumis à la consultation référendaire prévue le 1er Novembre prochain, répond, à travers ses articles, aux exigences de

l'environnement et garantit sa préservation", a indiqué M. Al Sid Cheikh lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile, au deuxième et dernier jour de sa visite de travail dans cette wilaya.

"Les citoyens tiennent leur destin entre leurs mains en participant massivement au référendum du 1er Novembre et en exprimant leur choix librement", a-t-il souligné.

Après avoir mis en exergue le choix symbolique du jour du 1er novembre et sa portée historique, M. Al Sid Cheikh a

mis en avant la place qui revient à la jeunesse dans la société en tant que "locomotive de la Nation et de l'Etat." Le ministre délégué a inspecté, par ailleurs, la cimenterie "Amouda", dans la commune d'El-Beidha, qui devra atteindre, d'ici à la fin de l'année en cours, une production de 2 millions de tonnes/an de ciment, selon les explications fournies à la délégation.

Sur site, le ministre délégué auprès du ministre de l'Environnement a donné des orientations

pour ne plus accorder de projets à l'avenir sans garanties environnementales de la part de leurs promoteurs.

Au terme de sa visite de travail dans la wilaya, Hamza Al Sid Cheikh a présidé une opération pilote d'équipement de la salle de soins de la zone d'ombre de Benamar (commune d'El-Beidha) en chauffe-eau solaire, dans le cadre d'un programme ciblant 40 installations diverses en équipements de ce type, sur financement du ministère de l'Environnement.

décisions de fermeture ordonnée par les autorités compétentes ont été exécutées.

Pour ce qui est de la prévention routière, les services de la sécurité publique ont enregistré 14.283 infractions au Code de la route, ce qui a entraîné le retrait immédiat de 6.189 permis de conduire.

En outre, 43 accidents de la circulation ont été déplorés, entraînant 02 morts et 46 blessés, la cause principale étant le non-respect du Co de de la route.

En outre, les mêmes services ont mené 397 opérations de maintien de l'ordre.

Enfin, les services de police de la Sûreté de wilaya d'Alger ont enregistré, septembre dernier, 42 650 appels sur le numéro 17 (police secours) et le numéro vert 15-48, et 839 appels sur le numéro 104.

Des numéros qui restent à la disposition des citoyens pour informer les services de police sur tout ce qui touche à leur quiétude et leur sécurité.

## UE - PANDÉMIE - TOURISME

**Adoption de critères communs pour les restrictions de voyage dans l'UE**

Les ministres des Affaires européennes ont adopté mardi des critères communs pour les restrictions de voyage dans l'Union Européenne, pour tenter de mettre fin à la cacophonie engendrée par la pandémie de Covid-19, qui connaît une reprise inquiétante sur le continent.

Lors d'une réunion à Luxembourg, les ministres ont approuvé une recommandation - qui n'est pas contraignante - mettant en place une cartographie commune pour définir les zones à risque au sein de l'UE.

Plusieurs Etats membres se sont toutefois abstenus.

Le texte prévoit que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) publie chaque semaine une carte de la situation de l'ensemble des pays de l'Union au niveau régional, avec un code couleurs commun en fonction du niveau de risque d'une zone: vert, orange, rouge.

Ces zones sont définies en prenant en compte les critères du nombre de nouveaux cas notifiés pour 100.000 habitants sur les 14 derniers jours et du taux de positivité des tests.

Une quatrième couleur (gris) est prévue pour les zones dans lesquelles il n'existe pas de données suffisantes ou lorsque le nombre de tests menés pour 100.000 habitants est jugé trop faible. Selon la recommandation, les voyageurs venant d'une zone orange, rouge ou grise peuvent se voir imposer à l'arrivée une quarantaine et/ou un dépistage. Ceux qui viennent



d'une zone verte ne sont soumis à aucune mesure.

Les Etats membres ne doivent pas refuser l'entrée sur leur territoire de voyageurs venant d'un autre pays de l'UE - ce qui fait actuellement la Hongrie tout en prévoyant certaines exceptions pour les citoyens tchèques, polonais et slovaques.

Le texte prévoit que les résultats des tests doivent être reconnus mutuellement. Et des exemptions de quarantaine pour les voyageurs exerçant un certain nombre de

fonctions jugées essentielles.

Un pays prévoyant de mettre en place des mesures restrictives à l'encontre de voyageurs venant d'une zone jugée à risque devra informer l'Etat membre concerné, si possible 48 heures avant leur entrée en vigueur. Le public devra également être averti au moins 24 heures à l'avance. La mise en place d'un formulaire européen unique à remplir par les voyageurs est également prévu. Soulignant que la France "s'est battue depuis plusieurs semaines pour ce résultat

concret", le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes Clément Beaune, cité par des médias, a salué cette recommandation comme "une avancée essentielle dans un domaine qui a été trop souvent laissé à des initiatives nationales isolées et non coopératives". En revanche, le ministre des Affaires étrangères du Luxembourg Jean Asselborn, dont le pays s'est abstenu, a estimé que le texte devait être "complet et approfondi", en ajoutant d'autres critères, dont le nombre de tests, les résultats, le taux de mortalité, la situation des hôpitaux, le nombre de lits en soins intensifs.

Il a estimé que son pays était "puni" pour sa politique de tests à grande échelle, et regretté que le principe de libre circulation de "Schengen soit l'exception en ce moment". Plus de 6,5 millions de cas de Covid-19 et plus de 240.000 morts ont été signalés en Europe, selon des médias.

Le continent connaît un rebond de la propagation du nouveau coronavirus, que les pays tentent d'endiguer en durcissant à nouveau les mesures (restriction des contacts, fermetures de bars, restaurants, couvre-feu, confinements locaux...).

## CLIMAT

**Les systèmes d'alerte précoce sont indispensables pour prévenir les catastrophes (experts)**

Les systèmes d'alerte précoce sont indispensables pour prévenir les catastrophes liées au dérèglement climatique, conseillent mardi des experts du risque et de la prévention.

Il faut "passer à des prévisions axées sur les impacts - qui ne renseignent plus sur ce que sera le temps mais sur ce qu'il fera - de façon que les individus et les entreprises puissent agir rapidement en fonction des alertes émises", souligne un rapport réalisé sous la houlette de l'Organisation mondiale de la météorologie (OMM).

Ce rapport est consacré aux moyens pratiques de rendre les systèmes d'alerte avancés plus efficaces et donc de sauver des vies et d'économiser de l'argent.

"Les systèmes d'alerte précoce sont indispensables pour prévenir efficacement les catastrophes et s'adapter au changement climatique.

Etre préparé et capable de réagir au bon moment, au bon endroit, peut sauver de nombreuses vies et protéger les moyens de subsistance des populations partout dans le monde", insiste le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, dans l'avant-propos du rapport. Et il

reste beaucoup à faire. "Seuls 40% des 138 membres de l'OMM ont indiqué disposer de systèmes d'alerte précoce multidangiers.

Cela signifie qu'à l'échelle de la planète, une personne sur trois n'a toujours pas accès aux alertes précoces". Actuellement, seuls 75 membres de l'OMM (39 %) ont déclaré fournir des services de prévisions axées sur les impacts. Si au cours des 50 dernières années, le nombre moyen de décès enregistrés pour chaque catastrophe a diminué d'un tiers, le nombre de catastrophes lui a été multiplié par cinq et les pertes économiques par sept.

"Sous l'effet du changement climatique, les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes ont augmenté en fréquence, en intensité et en gravité, et ont durement touché les communautés vulnérables. Pourtant, une personne sur trois n'est toujours pas couverte de manière adéquate par les systèmes d'alerte précoce", met en garde ce document auquel ont contribué 16 institutions financières et organisations internationales.

En 2018, environ 108 millions de personnes victimes de tempêtes, inondations, sécheresses ou incendies, ont été forcées de recou-

rir à l'aide humanitaire internationale.

En 2030, le rapport juge qu'elles pourraient être 50% de plus pour un coût de 20 milliards de dollars par an.

Sans surprise, les pays pauvres et le continent africain en particulier, sont les plus mal lotis, même s'ils sont persuadés que les systèmes d'alerte précoce doivent être "une priorité absolue".

Malgré les progrès des technologies de communication, la diffusion des alertes reste mal adaptée dans de nombreux pays en développement. En Afrique, alors que "les connaissances des risques et la prévision de ceux-ci sont bonnes, seules 44 personnes sur 100 ont accès aux alertes précoces, dans les pays où des données sont disponibles", d'après la même source.

Pour tenter d'éliminer les fragilités, les auteurs recommandent d'investir dans ces systèmes d'alerte en particulier en Afrique, de faire en sorte que les investissements permettent de passer des alertes à l'action rapidement, mais aussi de mieux surveiller l'allocation des ressources et l'efficacité des systèmes mis en place.

## COLOMBIE - CHILI - AUTOCHTONES - MANIFESTATIONS

**Manifestations indigènes en Colombie et au Chili à l'occasion de la commémoration de l'arrivée de Christophe Colomb**

Des milliers de membres des communautés indigènes de Colombie et du Chili ont manifesté lundi, jour de commémoration de l'arrivée de Christophe Colomb sur le continent américain et de la fête nationale en Espagne.

Dans le sud-ouest de la Colombie, les manifestants ont convergé vers Cali pour "dénoncer les massacres systématiques qui se produisent sur nos territoires sans que le gouvernement ne s'y intéresse", a déclaré Franky Reinoso, du Conseil régional indigène de l'Etat de Caldas (ouest).

Les manifestants demandent

également à être consultés sur les grands projets qui impactent leurs territoires, et la pleine mise en œuvre du plan de paix historique de 2016 qui a mis fin à un demi-siècle de violences avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Le sud-ouest de la Colombie, qui borde l'Equateur et le Pacifique, compte une importante population indigène estimée à 4,4% des 50 millions d'habitants, et est l'une des régions les plus touchées par les violences en lien avec le trafic de cocaïne dans le pays, premier producteur mondial.

Les manifestations se dérou-

lent le jour de la commémoration de l'arrivée des expéditions de Christophe Colomb aux Amériques, en 1492. "Jour de l'hispanité" et fête nationale en Espagne, appelé "Jour de la race" dans de nombreux pays de la région. "Pour nous, ça a été le plus grand ethnocide dans l'histoire de nos territoires", a déclaré Franky Reinoso. A Santiago, des représentants des peuples indigènes chiliens, principalement des Mapuches, le plus grand groupe ethnique du pays, ont également manifesté et des heurts ont éclaté avec la police.

La plupart des communautés

mapuches du Chili vivent en Araucanie (sud) et entretiennent un conflit historique avec l'Etat chilien auquel elles réclament des terres qu'elles considèrent comme leur appartenant de droit ancestral. Les autorités en ont cédé plusieurs à des entreprises privées, principalement des sociétés d'exploitation forestière.

Outre les groupes indigènes, de violentes manifestations sociales secouent le Chili avant un référendum organisé le 25 octobre pour déterminer s'il faut changer la Constitution héritée de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990).

FRANCE - ENVIRONNEMENT  
**Un désengagement des énergies fossiles jugé trop lent par les ONG**

Le gouvernement français a promis lundi d'arrêter de soutenir financièrement les projets pétroliers en 2025 et gaziers en 2035, des échéances trop tardives pour les ONG environnementales qui mettent en garde contre une accélération du réchauffement climatique.

Selon un rapport présenté au parlement, le gouvernement propose également d'interdire dès le 1er janvier 2021 les garanties pour les crédits à l'exportation finançant des projets liés aux "pétroles extra lourds, schistes et sables bitumineux", ainsi qu'aux "centrales thermiques dégradant le mix électrique du pays récipiendaire". L'arrêt du soutien public aux projets d'exploration et d'exploitation pétrolière à partir de 2025 pourrait coûter jusqu'à 1.800 emplois, selon le rapport. Pour le gaz, l'impact social serait le plus important "avec environ 3.000 emplois perdus". "C'est la première fois qu'un pays exportateur présente une stratégie pour ses exportations de lutte contre le réchauffement climatique", a affirmé lors d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale le ministre de l'Economie Bruno Le Maire. Il a rappelé l'ambition du plan de relance: que la France devienne "la première grande économie décarbonnée européenne". Le ministre a souligné que l'objectif était "d'arriver à concilier lutte contre le réchauffement climatique et accélération de la transformation de l'économie française". Les ONG Les Amis de la Terre et Oxfam n'ont pas été convaincues et dénoncent dans un communiqué des mesures "anecdotiques" qui "ne forcent pas les industriels français actifs dans le secteur des hydrocarbures à changer de modèle économique".

Selon elles, Bruno Le Maire et les députés de la majorité "n'ont rien compris à l'urgence climatique".

Repousser la frontière des énergies fossiles "jusqu'à 2035, c'est préparer un monde à +4 degrés, voire +5 degrés de réchauffement climatique", assure Cécile Marchand, chargée de campagne climat aux Amis de la Terre France.

C'est "beaucoup trop tard pour respecter l'accord de Paris" qui vise à contenir le réchauffement à 1,5 degré, a tweeté de son côté Greenpeace.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)  
**13 morts dans un accident de transport au Kasai**

Treize personnes sont mortes dans un accident survenu dans la nuit de lundi à mardi sur la route entre Kinshasa et Mbuji-Mayi, dans le centre de la République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté des médias, citant un responsable administratif.

Un véhicule de transport de marchandises et de passagers qui "partait de Mbuji-Mayi pour Kinshasa est parti en tonneau, treize personnes dont 5 femmes sont mortes sur le champ", plusieurs autres sont "grièvement blessées", a déclaré un administrateur assistant du territoire de Kabeya Kamwanga, Kally Kalala Milongo.

L'accident a eu lieu dans la localité de Matshia, dans le territoire de Kabeya Kamwanga, à 45 km au sud de Mbuji-Mayi. Selon M.Kalala, le conducteur du véhicule "était dans un état d'ivresse" et aurait perdu le contrôle du véhicule.

APS

## S A N T É - A L G É R I E

UNIVERSITÉ SAAD DAHLEB DE BLIDA

**Création de quatre laboratoires en recherche médicale**

L'Université Saad Dahleb de Blida a procédé à la création de cinq nouveaux laboratoires de recherche, dont quatre affectés aux sciences médicales, a-t-on appris, lundi, auprès de vice-recteur chargé de la recherche scientifique.

Selon le Pr. Roudane Mohamed, en prévision de l'année universitaire 2020/2021, l'université Saad Dahleb, a procédé à la création de cinq nouveaux laboratoires de recherche, dont quatre dédiés aux sciences médicales et le 5ème à l'agriculture, a-t-il précisé.

Le responsable a expliqué ce choix, par la vocation agricole de Blida et la présence dans cette même wilaya, de nombreux hôpitaux et structures sanitaires requérant un "soutien universitaire en matière de recherche scientifique", a-t-il souligné.

Les laboratoires de recherche médicale ont été créés au titre d'une convention entre le CHU Franz Fanon et la faculté de médecine de ladite université, a signalé, le Pr. Roudane.

Sur un autre plan, ce même responsable a fait part de l'agrément attribué par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à 16 recherches scientifiques de l'université de Blida, dans différentes spécialités liées, entre autres, aux énergies renouvelables, les communications, la technologie, l'agronomie, et l'aéronautique.

Ces recherches seront appelées à être appliquées sur le terrain grâce à des conventions avec un nombre d'entreprises, en dehors des laboratoires de l'université et de la formation en doctorat, a-t-il expliqué.

## MILA

**Des interventions chirurgicales de pose de prothèse de hanche**

L'établissement public hospitalier "frères Meghlaoui" de Mila vient de lancer "pour la première fois localement" des interventions chirurgicales de pose de prothèse de hanches, a indiqué dimanche la directrice par intérim de cet établissement, Nour El Houda Boumezber.

La même responsable a précisé à l'APS que la réalisation de ce type d'intervention a été l'initiative du staff de l'établissement spécialisé en chirurgie orthopédique qui a organisé en coordination avec la direction de l'établissement une caravane médicale sous l'égide du professeur Abderrahmane Bourahla du CHU de Constantine.

Le programme de cette caravane dont le travail a débuté vendredi comprend la réalisation de 25 opérations au profit de patients de Mila et d'autres wilayas dont les noms étaient déjà inscrits, selon la même source qui a précisé qu'en deux jours, 9 opérations ont été accomplies et le reste le sera "ultérieurement". La direction de l'hôpital a mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour le succès de cette caravane à laquelle participent 4 spécialistes en chirurgie orthopédique, 4 anesthésistes et une équipe paramédicale de l'établissement "frères Maghlaoui" encadrés par le Pr. Bourahla.

Ces actes médicaux sont dispensés gracieusement, a ajouté la même responsable qui a assuré qu'après la fin de cette première caravane, une seconde axée sur la chirurgie du genou sera lancée.

Trente (30) interventions en chirurgie pédiatrique seront en outre exécutées durant la semaine en cours à l'hôpital "frères Maghlaoui" au profit d'enfants scolarisés, a indiqué, Mme Boumezber

**174 nouveaux cas, 110 guérisons et 9 décès**

Cent soixante-quatorze (174) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 110 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 53 399 dont 174 nouveaux cas, soit ... cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1818 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 37492, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 22 autres n'ayant enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 38 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



## VIH SIDA

**L'Algérie incluse dans la licence médicaments à base de Dolutégravir (DTG)**

L'Algérie a officiellement été ajoutée lundi dans la licence sur les médicaments à base de Dolutégravir (DTG), destinés au traitement du VIH Sida de l'adulte, a annoncé le représentant de l'Onusida à Alger, Adel Zeddani, relevant "l'efficacité" thérapeutique de cette molécule ainsi que son impact "économique" positif pour le pays.

L'annonce a été faite lors d'une rencontre tenue au siège de l'Onusida en Algérie, en présence du représentant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr Djamel Fourar, du Coordonnateur Résident du Système des Nations-Unies en Algérie, Eric Overvest, ainsi que du président de l'association AIDS Algérie, Othmane Bourouba.

Ont été associés à la rencontre par visioconférence les représentants de l'entreprise pharmaceutique internationale spécialisée dans le développement du traitement du VIH Sida "ViiV Healthcare", de l'organisation internationale de santé publique "Medicines Patent Pool" (MPP), du corps médical et d'associations de malades algériens.

L'Algérie rejoint ainsi la liste des 94 pays à "faibles revenus et intermédiaires" inclus dans la licence conclue entre MPP et ViiV Health pour la fabrication de médicaments abordables et de qualité au profit des personnes vivant avec le VIH Sida (PVVH), dont le nombre était de l'ordre de 22.000 en Algérie fin 2019, dont 9500 femmes et



plus de 800 enfants de moins de 15 ans. Tout en se félicitant de cette nouvelle, le Directeur général de la Prévention et de la Promotion de la Santé au ministère, Dr Djamel Fourar, a expliqué que l'inclusion de l'Algérie dans cette licence permettra de "réduire" la facture des traitements antirétroviraux (ARV) de 20 % ainsi que "l'harmonisation des directives thérapeutiques" pour la majorité de la population atteinte, à base de DTG comme "traitement de première intention".

Il fera savoir, à ce propos, que la disponibilité de la molécule en Algérie se fera dans les mois suivants et "en fonction des délais de son enregistrement" auprès de son département ministériel, avant de "réaffirmer la volonté de l'Algérie de s'atteler davantage à réunir les moyens possibles pour renverser le processus de propagation de l'épidémie du Sida, afin d'y mettre fin d'ici à 2030".

Cette volonté, a-t-il ajouté, s'est traduite par

une "mobilisation totale du Gouvernement et de l'ensemble des intervenants dans un cadre multisectoriel", notant le maintien du recours à un financement conséquent à hauteur de 95 % du budget de l'Etat afin d'assurer "la gratuité" des soins, y compris le dépistage et le traitement ARV pour tous.

Une riposte qui a permis, selon l'intervenant, à l'Algérie de figurer parmi les pays "à épidémie peu active", avec une prévalence de la maladie à hauteur seulement de -0,1 % de la population globale, laquelle est néanmoins "concentrée chez les couches exposées et vulnérables au risque".

C'est pourquoi, poursuit Dr Fourar, la prévention et la lutte contre le Sida demeurent "une priorité" du Plan d'action du Gouvernement, rappelant les axes politiques et réglementaires mis en œuvre dans ce sens, tout en insistant sur "l'impératif d'assurer la pérennité de ces acquis", à travers notamment le développement du suivi de la résistance aux

ARV. De son côté, M. Overvest a relevé "les résultats encourageants" de la prise en charge de la maladie en Algérie et ce, "grâce à l'engagement politique et financier" de l'Etat ainsi qu'aux "efforts" de tous les acteurs et partenaires, estimant que le "défi" à relever consiste en "l'accès au traitement ARV à tous ainsi que la suppression durable de la charge virale chez les personnes sous traitement".

Il a fait, à cet effet, état de "l'implication" des différentes Agences onusiennes pour "appuyer la riposte nationale", sur le plan technique notamment et ce, dans le cadre de "la coopération stratégique" entre le Gouvernement algérien et les Nations-Unies pour la période 2016-2020.

Le Dolutégravir (DTG) est "un inhibiteur utilisé en combinaison avec d'autres ARV pour la prise en charge de l'infection du VIH et présente l'avantage d'être très efficace en neutralisant très vite le virus.

Très peu dosé, il présente peu d'effets secondaires. La licence de ViiV autorise la vente de versions génériques à une liste de 112 pays. En 2016, l'ensemble du continent africain s'en est procuré, excepté l'Algérie compte tenu de son niveau de revenu (intermédiaire tranche supérieur)", précise Onusida Algérie.

Les représentants des associations des malades atteints du VIH Sida se sont, pour leur part, réjouis de cette annonce, la qualifiant de "très bonne nouvelle".

# P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## BILAN DANS LE MONDE

### La pandémie fait plus de 1.081.000 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.081.902 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles mardi.

Plus de 37.860.720 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 26.184.600 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de lundi, 4.126 nouveaux décès et 297.637 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde avec 706 nouveaux morts, les Etats-Unis (320) et l'Argentine (318). Les Etats-



Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 215.089 décès pour 7.804.643 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Au moins 3.106.728 personnes ont été déclarées gué-

ries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 150.689 morts et 5.103.408 cas, l'Inde avec 109.856 morts (7.175.880 cas), le Mexique avec 83.945 morts (821.045 cas), et le Royaume-Uni avec 42.875 morts (617.688

cas). Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 101 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (88), la Bolivie (71), l'Espagne (71).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 85.591 cas (13 nouveaux entre lundi et mardi), dont 4.634 décès et 80.729 guérisons.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisent mardi à 11h00 GMT 370.395 décès pour 10.151.027 cas, l'Europe 243.261 décès (6.617.027 cas), les Etats-Unis et le Canada 224.714 décès (7.987.348 cas), l'Asie 153.780 décès (9.274.971 cas), le Moyen-Orient 50.463 décès (2.211.367 cas), l'Afrique 38.295 décès (1.586.346 cas), et l'Océanie 994 décès (32.634 cas).

## GRANDE BRETAGNE

### Le gouvernement critiqué pour avoir ignoré l'avis des experts scientifiques

Le gouvernement britannique est critiqué mardi pour avoir ignoré la recommandation de ses experts scientifiques d'imposer immédiatement un court confinement dès septembre pour stopper la propagation du nouveau coronavirus, qui s'est élevé au Royaume-Uni.

Le Premier ministre Boris Johnson est contesté pour sa gestion jugée erratique de la pandémie, qui a fait près de 42.900 morts au Royaume-Uni, sans équivalent en Europe, et contaminé quelque 618.000 personnes. Dès septembre, le comité scientifique chargé de le conseiller avait préconisé la mise en place d'un confinement de "deux ou trois semaines" pour interrompre "l'augmentation exponentielle des cas", d'après le compte-rendu d'une réunion publié lundi soir, peu après l'annonce par Boris Johnson de l'introduction d'un système d'alerte à trois niveaux pour l'Angleterre. Selon ce document daté du 21 septembre, les experts recommandaient également d'autres mesures à introduire "immédiatement", comme la fermeture des bars et restaurants, le télétravail, des cours uniquement en ligne dans les universités et l'interdiction de recevoir un autre ménage chez soi.

Mais le gouvernement, qui cherche à tout prix à éviter un nouveau confinement national, n'en a adopté qu'une seule: le télétravail quand c'est possible. "Nous avons pris des mesures fermes, ciblées et proportionnées", a défendu mardi le ministre des Communautés, Robert Jenrick, sur BBC Radio 4, comme aussi l'interdiction de se rassembler à plus de six partout en Angleterre et la fermeture des pubs à 22h00. "Le Premier ministre doit trouver un équilibre entre protéger la vie des gens et le système de santé contre le virus, tout en donnant la priorité aux choses qui comptent pour nous en tant que société, comme l'éducation et préserver le plus d'emplois possible", a-t-il ajouté.

Alors que le gouvernement se targue toujours de "suivre la science", il a de manière évidente rejeté d'importantes recommandations des scientifiques", a réagi Jonathan Ashworth, dans l'opposition travailliste. De leurs côtés, certains élus se montrent critiques concernant les nouvelles restrictions, selon eux trop dures, imposées dans le cadre du nouveau système d'alerte à trois niveaux annoncé lundi pour simplifier le patchwork de mesures locales.

Le premier niveau, "moyen", correspond aux mesures valables pour toute l'Angleterre. A "élevé", dans les zones actuellement sous restrictions locales, les réunions entre différents ménages seront proscrites à l'intérieur. Dans les régions au niveau "très élevé", comme à Liverpool où les pubs doivent fermer, des mesures supplémentaires seront appliquées avec le soutien des autorités locales. Le médecin-chef pour l'Angleterre, Chris Whitty, a toutefois prévenu que cela pourrait ne pas suffire.

## INDUSTRIE - PHARMACIE

### Roche va lancer un nouveau test antigénique en gros volumes

Le géant pharmaceutique suisse Roche va lancer un nouveau test antigénique réalisable en gros volumes pour diagnostiquer le Covid-19, a-t-il annoncé mardi, précisant que ce test qui permet d'obtenir un résultat en 18 minutes doit aider à désengorger les systèmes de santé. Appelé Elecsys SARS-CoV-2 Antigen, ce test destiné à être réalisé en laboratoire permet de détecter la présence d'antigènes spécifiques de la maladie, a indiqué le groupe suisse dans un communiqué. Son lancement est prévu pour la fin de l'année dans les pays acceptant le marquage de conformité européenne CE. Le groupe suisse compte également déposer une demande d'autorisation accélérée pour le marché américain. Le test peut être utilisé comme alternative aux tests PCR lorsque ceux-ci ne sont pas disponibles ou si les capacités de tests sont sous pression afin d'aider les professionnels de santé à dépister les patients présentant des symptômes de la maladie, a souligné le groupe suisse. Ce test est destiné à être réalisé sur des machines dites Cobas, présentes dans de nombreux hôpitaux et laboratoires, qui peuvent traiter jusqu'à 300 échantillons par heure et fournir un résultat en 18 minutes, a-t-il détaillé.

Numéro mondial de l'oncologie, Roche s'appuie également sur une importante division spécialisée dans les diagnostics qui contribue à plus de 20% de ses revenus.

AP3

## RUSSIE

### 244 morts en 24 heures (autorités)

La Russie a dit mardi avoir enregistré 244 décès dus au nouveau coronavirus (Covid-19) en 24 heures, un record depuis le début de l'épidémie dans le pays.

La Russie a aussi comptabilisé pour le 3e jour consécutif plus de 13.000 nouveaux cas quotidiens, avec 13.868 contaminations répertoriées. Au total, 1,32 million de cas ont été détectés depuis mars et 22.966 décès.

Les autorités russes continuent de se prévaloir d'une mortalité plus faible qu'en Europe occidentale, aux Etats-Unis ou

encore au Brésil, où les morts quotidiens se comptaient par centaines ou milliers suivant les jours au printemps.

Le précédent record de 232 décès en 24 heures avait été enregistré le 29 mai, en plein confinement. Malgré la résurgence de l'épidémie, les autorités russes affirment contrôler la situation et veulent à tout prix éviter de nouvelles mesures strictes de confinement aux effets dévastateurs pour une économie qui était déjà atone avant la pandémie. La Russie table par ailleurs sur

l'efficacité du premier vaccin au monde contre le coronavirus, baptisé Spoutnik-V, comme le premier satellite spatial fabriqué par l'Union soviétique. Il est actuellement testé sur 40.000 volontaires.

Mais ce vaccin est perçu avec scepticisme par de nombreux experts étrangers, notamment parce que les recherches russes n'ont pas été publiées et que le produit a été qualifié de "succès inconditionnel" après des tests très restreints sur quelques dizaines de personnes.

## CORONAVIRUS - RECHERCHE

### Un cas de réinfection aux Etats-Unis, le 5<sup>e</sup> dans le monde (étude)

Un Américain a attrapé deux fois le Covid-19 à un mois et demi d'intervalle et la deuxième infection était plus sévère que la première, selon une étude parue mardi qui détaille ce cas de réinfection, l'un des cinq recensés jusque-là dans le monde.

"Il y a toujours de nombreuses inconnues sur les infections au SARS-CoV-2 et la réponse du système immunitaire, mais nos travaux montrent qu'une infection antérieure pourrait ne pas nécessairement protéger contre une infection future", a estimé le Pr Mark Pandori, auteur principal de l'étude publiée dans la revue médicale The Lancet Infectious Diseases.

Cela implique "que les gens

qui ont été testés positifs au SARS-CoV-2 devraient continuer de prendre des précautions, dont la distanciation physique, le port du masque et le lavage des mains", puisqu'une réinfection est possible, a poursuivi le Pr Pandori, cité dans un communiqué de The Lancet Infectious Diseases. Selon cette revue médicale, cinq cas ont été confirmés jusque-là: à Hong-Kong (il s'agissait du premier, annoncé le 24 août), en Belgique, aux Pays-Bas, en Equateur et dans l'état américain du Nevada (c'est lui qui fait l'objet de cette nouvelle étude).

"Cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas davantage, particulièrement car de nombreux cas de Covid-19 sont asymptomatiques" et donc difficile à repé-

rer, a toutefois prévenu le Pr Pandori, expert de l'Université du Nevada. Ces cinq cas étaient différents: pour ceux du Nevada et de l'Equateur, la deuxième infection était plus grave que la première, alors que c'était l'inverse pour les trois autres. Le cas du Nevada concerne un homme de 25 ans, chez lequel aucun désordre immunitaire ni une autre maladie préexistante à son infection au Covid-19 n'ont été détectés. Le 18 avril dernier, il est testé positif une première fois, avec quelques symptômes (mal de gorge et de tête, toux, nausée, diarrhée).

Il est mis à l'isolement et son état s'améliore. Il est ensuite testé négatif à deux reprises. Mais 48 jours plus tard, le 5 juin, il est à nouveau testé positif,

après avoir cette fois-ci présenté des symptômes plus lourds, dont des difficultés respiratoires qui ont nécessité son admission aux urgences et l'administration d'oxygène.

Depuis, ce patient s'est rétabli. Une analyse génétique a montré que ces deux infections successives avaient été causées par deux souches différentes du coronavirus SARS-CoV-2, point indispensable pour qu'on soit certain qu'il s'agit bien d'une réinfection.

"Il faut davantage de recherches pour comprendre combien de temps dure l'immunité contre le SARS-CoV-2 et pourquoi certaines de ces deuxièmes infections, bien que rares, sont plus sévères", selon le Pr Pandori.

## ITALIE

### Nouvelles mesures de restriction pour contrôler la résurgence de la pandémie

L'Italie a annoncé mardi de nouvelles mesures de restriction dans l'espace public et privé destinées à contrôler la résurgence de la pandémie dans un pays qui dénombre plus de 36.000 morts. Le décret, signé par le Premier ministre Giuseppe Conte pour 30 jours, interdit notamment aux bars et restaurants de servir des clients non assis après 21h00 locales. Il interdit les fêtes et célébrations à l'extérieur comme dans les lieux fermés et limite à six le nombre d'invités à domicile. L'Italie a enregistré 4.619 nouveaux cas lundi, un chiffre plus vu depuis avril mais qui semble à peu près stabilisé et très inférieur aux taux de contami-

nation observés par exemple en France ou en Espagne. L'Italie cherche à éviter un nouveau confinement général comme celui du printemps qui a plombé l'activité de la troisième économie de la zone euro. Le décret a été négocié avec les régions, directement responsables de la gestion sanitaire, mais le chef du gouvernement n'a pas exclu de prendre à l'avenir des mesures plus coercitives encore si la situation continuait à se détériorer. Sont également interdits pendant un mois les sports de contact entre amis, et les voyages scolaires. Les mariages et les baptêmes ne peuvent accueillir plus de 30 personnes. Et dès la semaine dernière

le port du masque, déjà très largement respecté, a été rendu obligatoire sur tout le territoire, y compris à l'extérieur. Parallèlement, l'Italie a aussi assoupli son protocole sanitaire lié à la quarantaine des cas contacts et l'isolement des cas positifs. Jusqu'à présent, en cas de test positif, la règle était d'imposer 14 jours d'isolement et deux tests négatifs à l'issue de cette période pour pouvoir en sortir.

Désormais la quarantaine sera de dix jours, dont les trois derniers sans symptômes pour les personnes symptomatiques, et un seul test négatif sera suffisant pour établir qu'une personne est guérie.



## Lombalgie chronique : l'ostéopathie réduit la douleur de moitié

L'ostéopathie pourrait être efficace en première intention pour soulager les patients touchés par la lombalgie chronique. Avant de songer à utiliser la chirurgie ou des injections périurales pour soigner la lombalgie, il serait recommandé d'attendre des séances d'ostéopathie, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *The Journal of the American Osteopathic Association*. En première intention, cette thérapie alternative manuelle pourrait réduire de 50% la douleur et le handicap.

La lombalgie chronique est un mal de dos très handicapant. La douleur empêche parfois la reprise du travail et les activités normales pendant des mois ou des années. Localisés sur tout le bas du dos, ou sur un point bien précis, la douleur irradie parfois vers la fesse, l'aîne ou le côté de la cuisse. Mais avant d'imaginer des solutions invasives, cela pourrait être efficace d'essayer l'ostéopathie.

**UNE RÉDUCTION DE LA DOULEUR DE 50%**  
Les chercheurs de l'Université de North Texas (États-Unis) ont réalisé une étude avec 455 hommes et femmes, âgés de 21 à 69 ans, atteints de lombalgie chronique (depuis 3 mois au moins). Les participants ont tous été suivis par un ostéopathe qui les a manipulés pendant 6 séances pendant 8 semaines. Pour établir le niveau d'efficacité de cette thérapie manuelle, les chercheurs ont mesuré la douleur des patients 4 semaines après la dernière séance de soin. Ils ont aussi analysé sur quel type de maladies l'ostéopathie avait été le plus efficace. Les conclusions de cet essai ont montré que l'ostéopathie a permis une réduction de la douleur et du handicap de moitié pour la majorité des malades. Cette efficacité a été plus probante pour ceux dont le score d'handicap était le plus élevé. En revanche les patients atteints de dépression chronique n'ont vu aucune amélioration avec l'ostéopathie.

En revanche les patients atteints de dépression chronique n'ont vu aucune amélioration avec l'ostéopathie.

# LOMBALGIE : CE QUE PEUT FAIRE UNE CURE THERMALE

Les séjours en station thermale constituent une prise en charge adaptée pour soulager une lombalgie chronique et prévenir sa récurrence. Des médecins, des kinésithérapeutes et des curistes témoignent des bienfaits constatés.

La lombalgie est l'une des indications les plus fréquentes de la cure rhumatologique, précise le Dr Alain François, rhumatologue à Aix-les-Bains. Au stade chronique, une cure de trois semaines est appropriée. Quatre essais cliniques réalisés dans des centres thermaux français ont été publiés dans des revues internationales de référence. Ils comparent une cure de trois semaines à la poursuite d'un traitement classique. Résultat : une amélioration significative de la douleur à 3 et 6 mois, une reprise des activités et une réduction de la consommation médicamenteuse avec la cure.

## LA CURE THERMALE DÉTEND LES MUSCLES DOULOUREUX

De douches, des applications de boue, des massages et de la réduction en piscine, associés aux effets physiques de la chaleur des bains, détendent les muscles endoloris. Car les mouvements font moins mal et sont plus faciles à réaliser en immersion dans l'eau chaude.

La mobilisation des muscles et des tendons en piscine efficace sous la conduite d'un kinésithérapeute. Cela permet de réduire la raideur de la colonne vertébrale, de restaurer la mobilité et de gagner en amplitude articulaire.

## LA CURE THERMALE RÉAPPRÉHEND LE BOUGER

Des prestations complémentaires de la cure, non prises en charge par la Sécurité sociale, sont parfois proposées. Aux Thermes Chevalley d'Aix-les-Bains (Savoie), le programme Lombalgie, apaise son dos est personnalisé après un bilan avec le kinésithérapeute. Les cours de gymnastique et les ateliers santé sont adaptés en conséquence. "La lombalgie étant multifactorielle, je propose des exercices pour varier les efforts musculaires et les bonnes postures selon les possibilités physiques de chacun", précise Marianne Estève, kinésithérapeute aux Thermes nationaux d'Aix-les-Bains. "La dou-



leur chronique enferme le patient. Nous lui permettons de réaliser ce que l'exercice ne fait pas mal et que, au contraire, il soulage."

## LA CURE THERMALE PERMET DE RETROUVER SON AUTONOMIE

"Je conseille les curistes sur les gestes et les postures qu'ils peuvent choisir selon leur état de forme. Objectif : trouver une parade pour ne plus subir la lombalgie, explique Samuel Lagrula, ergothérapeute, animateur d'un atelier pour utiliser son dos au quotidien.

Celui-ci est proposé dans le programme Lombalgie, santé du dos aux Thermes Adour de Dax, dans les Landes. Le temps de repos de la cure favorise une rupture avec le milieu habituel. Il permet d'échapper aux contraintes gestuelles et posturales inappropriées de la vie quotidienne.

"J'encourage les curistes à lever leurs peurs et leurs a priori sur les attitudes à adopter. Je les incite notamment à trouver des compensations gestuelles en faisant le ménage, dans leur voiture... pour rester efficaces et autonomes malgré la lombalgie. Plus on réhabilite le mouvement, moins on se fait mal. La cure thermale est le lieu idéal pour prendre conscience que

l'on peut changer son comportement. Cela permet à la fois de pérenniser les effets du traitement thermal et de limiter les récurrences."

## LA CURE THERMALE PERMET DE RÉGAGNER DE LA SOUPLAISSE

"Une curiste souffrait d'importantes raideurs lombaires dues à une arthrose ankylosante, relate Ilyna Dornier, médecin thermal à Jonzac. J'ai comparé ses examens cliniques d'entrée et de fin de cure. Lors du premier examen, la distance des doigts de la curiste penchée en avant, au sol, était de 50 cm.

À la fin de la cure, elle touchait le sol et la mobilité de son rachis s'était améliorée. Elle a aussi diminué son traitement anti-inflammatoire."

## 3 CURISTES TÉMOIGNENT

Mireille Grac, 64 ans, lombalgie chronique due en partie à une scoliose : malgré une réduction de douleur l'enfance, j'avis des crises de douleurs lombaires. Après ma cure aux Thermes Chevalley d'Aix-les-Bains, j'ai pu reproduire chez moi, grâce à des fiches détaillées remises lors des ateliers, les exercices adaptés à mon problème. Notamment les étirements du dos réalisés avec plus de facilité et de confort sur un ballon. Au-

jourd'hui, je gère mieux mes douleurs."

Alexandra le Bras, 40 ans, lombalgie chronique depuis 2 ans : je suis cuisinière de collectivité, debout 8 heures par jour, portant des charges lourdes. J'ai souffert de douleurs lombaires jusqu'à un point de non-retour. Grâce à l'écoute et aux conseils des équipes des Thermes Adour, à Dax, je dispose maintenant d'outils pour m'en sortir. J'ai aussi appris à compenser ma douleur grâce à des gestes et à des postures simples. Si je dois porter un plat, par exemple, je ne le mets plus au centre de la table, je le pose près de moi. J'ai acquis une connaissance de ma pathologie qui me préserve. Cela me donne de l'espoir pour reprendre mon travail.

Ghislaine Rinaldi, 70 ans, lombagos à répétition : après 4 cures rhumatologiques complètes par un programme Lombalgie chronique aux Thermes de Jonzac, en Charente-Maritime, je vais beaucoup mieux. Je souffrais de lombagos à répétition et je prenais des anti-inflammatoires et des antidépresseurs car je ne dormais plus. Dès ma première cure, j'ai retrouvé une meilleure mobilité et ce, pendant plus de 6 mois. Aujourd'hui, je ne prends quasiment plus de médicaments.

# LOMBALGIE CHRONIQUE : LE YOGA SERAIT UN BON ANTIDOULEUR

Le yoga pourrait soulager les douleurs des personnes qui souffrent de lombalgie chronique et réduire ainsi leur recours aux antidouleurs ou aux opiacés.

Le yoga et les thérapies manuelles sont des approches efficaces pour traiter la lombalgie chronique et les insomnies liées au mal de dos, selon une étude du Boston Medical Center (États-Unis). "La forte prévalence de problèmes de sommeil chez les adultes souffrant de douleurs lombaires chroniques peut avoir des

effets néfastes sur la santé et le bien-être en général" a déclaré le Pr Eric Rosen, principal auteur de cette étude. "Or la combinaison de médicaments contre la douleur et de somnifères augmente le risque d'overdose. Cela souligne vraiment la nécessité de trouver des approches non pharmacologiques pour ces patients".

Dans des études précédentes, les chercheurs avaient déjà montré que la pratique du yoga pouvait réduire la courbure de la colonne vertébrale chez les personnes souffrant de scoliose. Ils avaient aussi découvert que la pratique du yoga pendant au moins 6 à 12 mois permettait de rétablir les capacités fonctionnelles des personnes souffrant de mal de dos.

Pour cette étude, le Pr Rosen a suivi 220 adultes souffrant de lombalgie chronique, 90% d'entre eux souffraient également d'insomnies dues à la douleur. Ces patients ont ressenti des effets sur la diminution de la douleur au bout de 6 semaines de pratique du yoga. Ils ont également ressenti des effets posi-

tifs sur la qualité de leur sommeil après 12 semaines de pratique. "Cette approche holistique contribue à réduire le recours aux médicaments, ainsi qu'à rendre les patients plus sûrs et plus à l'aise" insiste le médecin.

Attention, avant de choisir de pratiquer le yoga comme traitement antidouleur, vérifiez que le programme suivi n'a pas de contre-indications contre le mal de dos et que le professeur connaît bien les risques inhérents à votre pathologie.

## DIALOGUE LIBYEN PRÉVU EN TUNISIE Ouvert aux dirigeants pensant d'abord à "leur pays" (ONU)

L'Onu a affirmé lundi que le dialogue libyen sous l'égide des Nations unies, prévu en Tunisie début novembre pour tenter de sortir la Libye du chaos, serait ouvert aux dirigeants ne visant pas de postes gouvernementaux mais pensant d'abord à "leur pays".

"Nous souhaitons voir des gens qui ne sont pas là pour leur propre carrière politique mais pour leur pays", a souligné Stephanie Williams, émissaire par intérim des Nations unies en Libye, après une rencontre avec le président tunisien Kais Saïed. La Libye est actuellement déchirée entre deux autorités rivales: le Gouvernement d'union nationale (GNA) dans l'Ouest, basé à Tripoli et reconnu par l'Onu, et un pouvoir incarné par Khalifa Haftar.

Le dialogue de Tunis, qui débutera le 26 octobre par visioconférence, se poursuivra début novembre en face-à-face.

Il réunira de nombreux membres du Parlement de Tobrouk (est) et du Haut Conseil d'Etat (ouest), ainsi que des participants sélectionnés par l'Onu, représentant la "diversité" du pays, a indiqué Mme Williams. Interrogée sur la présence du maréchal Haftar ou du Premier ministre du GNA, Fayed al-Sarraj, l'émissaire a souligné que "la condition pour participer à ce dialogue est de renoncer à être considéré pour occuper des postes gouvernementaux de premier rang".

"Cela inclut le conseil présidentiel, le Premier ministère, les ministères et différents postes de souveraineté", a-t-elle précisé lors d'une conférence de presse. "L'objectif de cette réunion est d'arriver à des élections nationales", a-t-elle ajouté. Le ministre tunisien des Affaires étrangères Othman Jarandi a de son côté appelé à "un dialogue direct entre les Libyens, sans ingérence".

## BÉNIN 6<sup>e</sup> édition du Salon des Banques et PME de l'UEMOA à Cotonou en novembre prochain

La 6<sup>e</sup> édition du Salon des Banques et Petites et moyennes entreprises (PME) de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), se tiendra en présentiel, en semi-présentiel et en ligne, du 5 au 8 novembre prochain à Cotonou, annonce un communiqué publié lundi dans la métropole béninoise. Selon cette même source, cette édition qui aura pour thème "Commerce Intracommunautaire et Compétitivité des PME dans l'UEMOA, dans un contexte de crises sécuritaire et sanitaire (COVID 19)", offrira l'occasion aux PME et leurs partenaires, d'échanger et s'inspirer des meilleures expériences à même d'être pour elles, des solutions innovantes adaptables à ce contexte, de participer à des réflexions sur les stratégies pour mieux s'insérer dans l'économie, de renforcer leurs capacités pour être compétitive dans un contexte de libre-échange, et de participer à la redynamisation des PME de l'UEMOA. En effet, au regard des conséquences de la COVID-19, souligne la même source, les PME sont attendues comme de véritables acteurs de la croissance économique de l'UEMOA et du changement social, notamment grâce au rôle qu'elles jouent en matière de développement et de diffusion d'innovations. L'UEMOA est une organisation ouest-africaine créée le 10 janvier 1994 qui a comme mission la réalisation de l'intégration économique des Etats membres, à travers le renforcement de la compétitivité des activités économiques dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé.

Huit Etats composent l'UEMOA, à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

APS

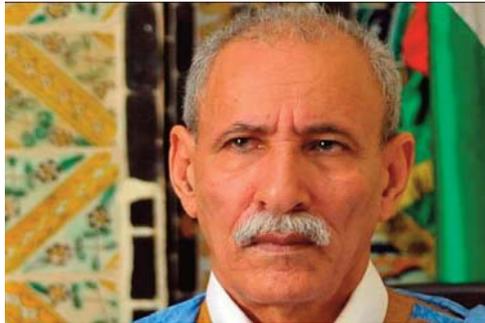
## SAHARA OCCIDENTAL L'ONU et le Conseil de sécurité doivent assumer leurs responsabilités pour garantir la sécurité des Sahraouis dans les territoires occupés (Ghali)

Le président de la République arabe démocratique sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a appelé lundi les Nations unies et le Conseil de sécurité à assumer leurs responsabilités pour garantir la sécurité et l'intégrité des citoyens sahraouis dans les territoires occupés.

S'exprimant à l'occasion du 45<sup>e</sup> anniversaire de l'Unité nationale du peuple sahraoui, le Président Ghali a affirmé que les pratiques que subit le peuple sahraoui, alors que la Minurso est sur place, mettent l'ONU devant la nécessité d'agir pour mettre fin à ces violations à l'encontre de citoyens en zone de conflit international.

Adressant un message clair au monde, depuis les territoires sahraouis libérés, le SG du Front Polisario a appelé l'ONU à assumer sa responsabilité et à honorer son engagement envers le peuple sahraoui, en lui permettant d'exprimer librement son choix souverain, à travers un référendum d'autodétermination. Le SG du Front Polisario s'est, en outre, dit étonné "par les pratiques et lectures, faites soit dans les rapports du Secrétaire général ou dans les séances du Conseil de sécurité, concernant les différentes violations, sans même relever que la violation la plus grave est celle que pratique l'Etat d'occupation marocain qui prive le peuple sahraoui d'un droit fondamental, qui est le droit à l'autodétermination". "Lorsque les séances du Conseil de sécurité abordent les violations du cessez-le-feu, elles ferment les yeux sur la plus grave et la plus évidente des violations, qui est la brèche illégale établie par les forces marocaines au niveau de la zone d'El-Guerguara", a-t-il ajouté avant de relever "l'existence de parties qui tentent de couvrir cette grave et flagrante violation et de priver la Minurso d'un mécanisme de surveillance et de protection des droits de l'Homme au Sahara Occidental". Le Président Ghali a affirmé à l'occasion du 45<sup>e</sup> anniversaire de l'Unité sahraouie qu'"il est indispensable de rappeler que la rencontre de Bentili était le couronnement d'un long et difficile processus de lutte ardue menée par notre peuple à travers plusieurs et diverses étapes, depuis la résistance héroïque contre l'existence coloniale occidentale dans la région, l'Intifada historique de Zemla menée par Mohamed Sidi Brahim Bassiri, jusqu'à la création du Front populaire pour la libération de Sakia al-hamra et oued Eddahab et la proclamation de la lutte armée".

"Le jour de la proclamation de l'Unité nationale est une position mémorable qui fédère tous les espoirs et préoccupations de la Nation", s'est réjoui le SG du Front



Polisario qui souligne que "la rupture est désormais opérée, aussi bien au présent qu'à l'avenir, avec toute action ou toute réflexion, quel que soit sa source ou visée, et qui vise à porter atteinte à cette union nationale sahraouie éternelle".

M. Ghali a également indiqué dans son allocution qu'"en ces jours où nous commémorons l'anniversaire de l'Unité sahraouie, nous commémorons également le 10<sup>e</sup> anniversaire d'un événement national particulier qui est l'épopée de Gdeim Izik qui était, à son tour, la manifestation de cette union, de cette volonté et de cette détermination enracinée auprès de notre peuple, laquelle a exprimé, de la manière la plus sublime, son refus éternel de l'occupant marocain inique, ainsi que son attachement aux principes et objectifs du Front populaire, de liberté, d'autodétermination et d'indépendance". "Nous imputons la responsabilité au Conseil de sécurité et l'appelons à mettre un terme à ce genre de dérives, car soutenir le statu quo et passer sous silence les positions de certaines parties, particulièrement la France, c'est soutenir et encourager le retour progressif au conflit, avec tout ce que cela implique comme risques, dérives et menaces, pas seulement pour la paix et la stabilité dans la région mais aussi pour ce qui est de crédibilité de l'ONU et de la légalité internationale", a ajouté le Président Ghali.

M. Ghali a réitéré son appel au Conseil de sécurité pour prendre des mesures opérationnelles et réunir les conditions à même de permettre à la Minurso d'accomplir sa principale mission de manière à faire aboutir le processus de décolonisation dans la dernière colonie en Afrique.

"Nous exprimons toute notre considé-

ration à l'Algérie, pays frère, l'Algérie des positions de principe enracinées, qui a sans cesse soutenu le peuple sahraoui, à l'instar de toutes les questions justes à travers le monde, conformément aux principes de la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> novembre et aux exigences de la légalité internationale", a déclaré le SG du Front Polisario. "Nous sommes fiers de cette position qui se renforce aujourd'hui au moment où l'Algérie trace sa voie vers une nouvelle étape, avec son peuple, son armée, ses formations politiques et sa société civile.

Nous lui souhaitons tout le succès sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a ajouté le Président Ghali.

A cette occasion, il a tenu à rendre hommage à la République islamique de Mauritanie, soulignant que la République arabe sahraouie aspire à raffermir davantage les liens d'amitié, de fraternité et de coopération avec la Mauritanie pour faire face aux menaces qui pèsent sur la région.

Il a également rendu hommage au continent africain qui a, précocement, adopté la question sahraouie et accueilli la République sahraouie en tant que membre fondateur de plein droit au sein de l'Union africaine (UA).

"Le peuple sahraoui est, aujourd'hui plus que jamais, conscient de ses droits légitimes et de ses acquis arrachés par le sang.

Il est plus disposé à s'y sacrifier et est plus à même de faire face à toutes les politiques et complots de l'ennemi visant à porter atteinte à son unité nationale et à son front interne". Le 45<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration d'Unité nationale "est un appel à notre peuple pour renouer avec ce précieux acquis, pour que nous nous mobilisions tous pour préserver notre unité nationale face à tous les complots ourdis par l'occupation marocaine, à l'instar des autres forces coloniales à travers l'histoire, qui tente vainement d'appliquer la politique de "diviser pour mieux régner". "L'ennemi marocain est parfaitement conscient que son échec cinglant à vaincre la résistance sahraouie découle de cette cohésion entre toutes les composantes du peuple sahraoui, partout où elles se trouvent, autour des objectifs nobles que sont la liberté, l'autodétermination et l'indépendance".

## MALI L'UA lève ses sanctions après une amélioration de la situation dans le pays

La Commission de l'Union africaine (UA) a annoncé lundi la levée des sanctions interdisant au Mali de participer aux activités du bloc continental, la situation dans le pays s'étant récemment améliorée. La décision de lever ces sanctions a été prise par le Conseil de paix et de sécurité de la Commission de l'UA au cours de sa dernière réunion, qui portait sur l'évolution de la situation dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

Le 19 août, la Commission de l'UA a suspendu le Mali du bloc panafricain en raison de la détention forcée de plusieurs dirigeants maliens, dont le président et le Premier ministre du pays.

Selon une déclaration du Conseil de paix et de sécurité du bloc panafricain, qui compte 55 membres, la levée de ces sanctions s'est faite conformément au Protocole relatif à la création du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, à la Charte africaine de la démocratie, des élections

et de la gouvernance, à l'Acte constitutif de l'UA, à la Déclaration de Lomé de 2000 sur les Changements anticonstitutionnels de gouvernement, et au Cadre d'Ezulwini pour le renforcement de la mise en œuvre des mesures de l'UA dans les situations de changements anticonstitutionnels de gouvernement. L'UA a également entériné la Déclaration de l'Autorité des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur le Mali, laquelle a été adoptée le 5 octobre 2020 en vue de lever les sanctions imposées au Mali. Le Conseil a salué "la libération des prisonniers politiques arrêtés le 18 août, dont l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita", et a "exhorté le gouvernement de transition à consacrer ses efforts et sa bonne volonté à accélérer l'application de toutes les dispositions stipulées par les mécanismes de transition, y compris en mettant rapi-

dement sur pied un Conseil national de transition (CNT)". Il s'est également félicité de la nomination et de la mise en place du Gouvernement de transition malien, avec notamment l'investiture le 25 septembre par la Cour suprême du Mali de l'ancien colonel à la retraite Bah N'Daw au poste de président par intérim, ainsi que l'annonce de la nomination des 25 membres du Gouvernement de transition malien. Le Conseil a décidé de continuer à suivre de près l'évolution de la situation au Mali. Il a demandé au président de la Commission de l'UA d'informer tous les trimestres le Conseil de l'évolution de la situation, et plus particulièrement des progrès de la mise en œuvre de la Charte de transition.

## LIBAN

## Saad Hariri va consulter les forces politiques sur l'initiative française

Saad Hariri, candidat pour diriger un nouveau gouvernement au Liban, va lancer des consultations auprès des principales forces politiques pour les sonder sur leur engagement envers l'initiative française pour une sortie crise au Liban, indique un communiqué lundi.

"J'enverrai une délégation pour parler avec les principaux blocs politiques et m'assurer qu'ils sont toujours engagés" à répondre à l'initiative de la France, a indiqué Saad Hariri Deux fois Premier ministre.

Cette annonce de l'ancien Premier ministre intervient trois jours avant des discussions parlementaires que doit en principe mener jeudi le président libanais Michel Aoun pour désigner un chef de gouvernement.

Une explosion dévastatrice au port de Beyrouth le 4 août a amplifié la crise économique et sociale sans précédent à laquelle le Liban fait face.

M. Hariri avait été poussé à la démission en octobre 2019 par un mouvement de contestation inédit qui réclamait le départ de la classe



politique inchangée depuis des décennies. Le gouvernement qui avait pris la suite, dirigé par Hassan Diab, avait démissionné après l'explo-

sion au port. Son successeur, Mustapha Adib a renoncé en septembre, confronté aux blocages des principaux Hezbollah et Amal dans ses

tentatives de former un gouvernement. En attendant un nouveau gouvernement, l'équipe Diab gère les affaires courantes.

## JORDANIE

## Le nouveau gouvernement prête serment devant le roi Abdallah II



Le Premier ministre jordanien, Bisher Al-Khasawneh et les membres de son gouvernement ont prêté le serment constitutionnel, lundi, devant le roi Abdallah II de Jordanie, ont rapporté mardi des médias.

Le nouveau gouvernement comprend 32 ministres, dont le Premier ministre (qui porte également le portefeuille de la Défense), et 8 autres qui faisaient partie du gouvernement démissionnaire d'Omar Razzaz, dont notamment le ministre des Affaires étran-

gères Ayman Safadi et le ministre des Finances M u h a m m a d Al-Asses. Contrairement à son prédécesseur, Al-K h a s a w n e h a réactivé ce qu'on appelle le

poste de "ministre-adjoint" en choisissant 3 de ses ministres comme adjoints. Il s'agit de Tawfiq Krishan, ministre de l'Administration locale, Ayman Safadi, ministre des Affaires étrangères, et Umayya Toukan ministre d'Etat pour les Affaires économiques. Outre Safadi et Al-Assas, Al-Khasawneh, a réintégré dans son équipe gouvernementale, des ministres du gouvernement démissionnaire d'Omar Razzaz, à savoir les ministres de l'Education, de la Justice, de l'Energie, des

Dotations, de la Culture et des Affaires politiques. Le nouveau gouvernement comprend ainsi 18 anciens ministres, dont le Premier ministre qui appartenait lui-même au gouvernement Al Razzaz, et 13 nouveaux.

La nouvelle formation est limitée à 3 femmes, à savoir, la ministre de l'Industrie Maha Al-Ali (qui avait occupé auparavant ce poste), la ministre de l'Energie, Hala Zawati (restante du gouvernement précédent) et la ministre du Développement de la Performance institutionnelle, Rabia al-Ajarmah (nouvelle).

La formation gouvernementale du nouveau Premier ministre intervient après sa nomination, mercredi dernier, pour succéder à Omar Razzaz, qui a démissionné suite à la dissolution du Parlement par le Roi Abdallah II.

Le 27 septembre dernier, le Roi Abdallah II avait promulgué un décret portant dissolution de la Chambre des représentants après la fin du mandat de ses membres en vue de la tenue le 10 novembre prochain des élections législatives, dans des circonstances exceptionnelles marquées par la propagation du nouveau coronavirus.

## SLOVAQUIE

## Un député condamné à 4 ans de prison pour avoir utilisé un symbole néonazi

Un tribunal slovaque a condamné lundi un député d'extrême droite à quatre ans et quatre mois de prison pour promotion d'un mouvement extrémiste, lui reprochant d'avoir fait usage d'un symbole néonazi.

Marian Kotleba, chef de la formation d'extrême droite, Parti populaire - Notre Slovaquie (LSNS), élu au Parlement, était accusé d'avoir fait la promotion d'un "mouvement visant à supprimer les droits et libertés fondamentaux", selon le parquet.

Lors d'un événement caritatif organisé en 2017 par LSNS dans une école de Banská Bystrica (centre), M. Kotleba avait ainsi remis à trois familles, et devant 400 invités, des chèques d'un montant de 1488 euros chacun.

Or ce chiffre est considéré comme un symbole néonazi, le numéro 14 représentant un slogan de 14 mots du célèbre suprématiste blanc David Lane, combiné avec 88 symbolisant la huitième lettre de l'alphabet H, pour le salut nazi "Heil Hitler".

M. Kotleba, 43 ans, a clamé son innocence. "Je ne suis pas au courant d'avoir commis un crime", a-t-il notamment dit dans son plaidoyer final qui a duré près de huit heures. Selon les médias locaux, l'accusé a fait appel auprès de la Cour suprême.

Si cette dernière approuvait le verdict du tribunal pénal spécialisé de Pezinok (ouest), M. Kotleba perdrait également son mandat, selon la constitution slovaque.

Marian Kotleba, un ancien gouverneur régional de Banská Bystrica est connu pour avoir conduit des marches avec des membres de son parti portant des uniformes néonazis.

Il a été accusé d'avoir proféré des discours de haine, sans jamais être condamné.

Cet ancien professeur de lycée, arborant une moustache, affiche ouvertement son hostilité à l'égard de la minorité Rom, et s'est souvent montré nostalgique du régime du prélat Jozef Tiso, qui était allié à l'Allemagne nazie. En 2018, la Cour suprême a décidé de ne pas interdire, à la demande du parquet général, le parti de M. Kotleba.

Entré pour la première fois au Parlement en 2016, LSNS détient 17 sièges sur un total de 150 au Parlement slovaque.

"Ce verdict est une percée", a déclaré à la presse, Aneta Világi une analyste de l'Université de Bratislava après le verdict.

"C'est la toute première fois qu'un tribunal slovaque condamne une personnalité publique aussi connue et engagée politiquement pour extrémisme", a-t-elle déclaré. "LSNS a toujours affirmé qu'ils n'étaient en aucun cas des extrémistes et qu'ils ne peuvent être condamnés pour extrémisme. Ce verdict leur a donné tort".

## ETATS UNIS

## Un Noir américain, tiré par une corde par des policiers, porte plainte contre la ville de Galveston et sa police

Un homme noir, que deux policiers blancs du Texas à cheval avaient tenu par une corde, une affaire qui avait fait grand bruit l'année dernière, a porté plainte contre la ville de Galveston et son service de police, a confirmé lundi son avocat aux médias.

En août 2019, Donald Neely avait été interpellé pour violation de propriété.

Deux agents de police blancs, montés à cheval, l'avaient escorté à pied après avoir attaché une corde à ses menottes, une image qui rappelait l'époque des lyn-

chages racistes aux Etats-Unis.

Il avait ainsi traversé plusieurs pâtés de maison, dans le centre de la petite ville balnéaire de Galveston, devant des passants, dont certains avaient documenté les faits. Une photographie avait notamment circulé sur les réseaux sociaux et suscité l'indignation des internautes dénonçant un traitement dégradant.

Dans la plainte déposée le 7 octobre, Donald Neely qualifie les actions des agents de police d'"extrêmes" et de "scandaleuses". Le plaignant déclare

aussi avoir eu "l'impression d'être exposé comme les esclaves l'étaient" dans une situation qui a causé "de la honte, de l'humiliation et de la peur". Il exige une compensation d'un million de dollars. "Ce qui est arrivé à Donald n'est tout simplement pas normal", a déclaré lundi son avocat Julie Ketterman, citée par l'agence AFP.

"Il ne s'agit pas juste d'argent, il s'agit de ce qui est juste ou injuste pour chaque personne, qu'elle soit noire ou blanche, qu'elle souffre de maladies men-

tales ou non, qu'elle soit sans-abri ou non", a précisé la magistrat.

Au moment de son interpellation, M. Neely, qui souffre de troubles mentaux, était sans domicile fixe. Il avait été surpris alors qu'il dormait dans l'enceinte d'un bâtiment par deux agents issus d'une nouvelle unité de patrouille à cheval.

La presse locale avait à l'époque écrit, citant la ville de Galveston, qu'il avait été accusé de violation de propriété plusieurs fois par le passé. Le chef

de la police locale, Vernon Hale, qui est noir, avait lui aussi communiqué, assurant que la technique de la corde était enseignée aux agents de police pour convoier des personnes interpellées, mais qu'il avait décidé d'y mettre un terme. Il avait présenté ses excuses à Donald Neely et précisé que ce dernier aurait normalement dû être conduit au poste de police dans un véhicule à moteur, mais que seulement de s agents de la police montée étaient disponibles.

## AMENDEMENT DE LA CONSTITUTION

## Le projet consacre le droit d'accès à l'information

Le projet d'amendement de la Constitution qui sera soumis au référendum le 1er novembre prochain, consacre le droit des journalistes d'accéder aux sources de l'information dans le cadre du respect de la loi, et de tout citoyen d'être informé, ont relevé des universitaires d'Oum El Bouaghi.

Le projet garantit au citoyen le droit d'accéder à l'information à travers divers moyens, dont la presse, qui jouit de la liberté d'expression conformément au même projet, ont relevé des universitaires approchés par l'APS, estimant que la constitutionnalisation de ce droit constitue "un saut qualitatif vers la liberté de la presse et des médias".

L'article 54 du projet d'amendement de la constitution stipule que "la liberté de la presse écrite, audiovisuelle et électronique est garantie".

La liberté de la presse comprend notamment : la liberté d'expression et de création des journalistes et des collaborateurs de presse, le droit des journalistes d'accéder aux sources d'information dans le respect de la loi, le droit à la protection de leur indépendance et du secret professionnel, le droit de fonder des journaux et toute autre publication sur simple déclaration...".

Le même article stipule encore "le droit de diffuser des informations, des idées, des images et des opinions dans le cadre de la loi et du respect des constantes et des valeurs religieuses, morales et culturelles de la Nation".

Il stipule encore que "l'activité des journaux, des publications, des chaînes télévisuelles et radiophoniques et des sites et jour-

naux électroniques ne peut être interdite qu'en vertu d'une décision de justice".

Par ailleurs, l'article 55 stipule que "tout citoyen dispose du droit d'accès et d'obtention des informations, documents, statistiques et celui de leur circulation..." Badis Saoudi, professeur en droit constitutionnel et des systèmes politiques à la Faculté de Droit et de sciences politiques de l'Université Larbi Ben M'hidi, a mis l'accent sur la "relation complémentaire" énoncée par les articles 54 et 55 du projet.

Il a considéré le contenu des deux articles comme "excellent", car permettant au journaliste "d'accomplir sa tâche aisément".

Par ce projet, "le journaliste peut mener à bien sa mission, grâce au droit de rechercher des informations et celui de les publier, dans le respect de la loi", a-t-il encore dit.

Pour Djemai Hadjam, professeur en réglem entation des médias au département des sciences humaines de la même université, le droit du journaliste d'accéder aux sources d'information et le droit des citoyens d'accéder à l'information, sont "en quête d'un positionnement dans la structure constitutionnelle et cherchent également la consécration de la pratique informationnelle".

Il a relevé que le code de l'in-

formation "garantit le droit du journaliste d'accéder aux sources d'information, mais les journalistes continuent de se plaindre de se voir refuser ce droit légal", estimant que la constitutionnalisation de ce droit dans le projet d'amendement constitutionnel constitue "un saut qualitatif vers la liberté de la presse et des médias qui devrait assurer les droits des journalistes." S'agissant du droit du citoyen d'être informé, Amar Sigha, professeur en sciences politiques et relations internationales à l'Université d'Oum El Bouaghi, a affirmé que ce droit "est garanti par les mé-

dias ayant des sources fiables et qui sont constitutionnellement accessibles au journaliste".

M. Sigha a également loué le volet relatif à l'immunité conférée à la profession de journaliste, contenu dans le projet d'amendement de la Constitution, notamment l'accès aux sources d'information sans aucune entrave.



Il a estimé que "cet acquis renforce la crédibilité du journaliste qui transmet l'information et garantit le droit du citoyen à la recevoir".

## CINÉMA

## L'AARC diffuse le court-métrage "Nos mémoires"

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) a diffusé lundi soir sur sa chaîne Youtube le court-métrage algérien "Nos mémoires" (Dhikrayatouna), réalisé par Walid Ben Yahia et Farid Noui.

Scénarisé par Hazar Djaafar, ce travail cinématographique traite des aléas de la vie à travers l'histoire d'un homme qui a perdu sa femme et sa petite fille dans un accident de circulation, et subit suite à cette tragédie un choc psychologique avant de tomber carrément dans le vagabondage.

Un beau jour, le bonhomme trouve, fortuitement, un sac à main d'une fille dénommée "Amira" qu'il a eu à rencontrer dans une station de bus.

Saisi par la nostalgie de sa famille d'antan, il décide ainsi de rendre à Amira, son dû. Elle qui,

vivant solitaire en compagnie de sa grand-mère, souffre d'une mélancolie aiguë suite à la disparition de ses parents.

C'est ainsi que les deux histoires se croisent au carrefour de la tristesse et du spleen mais également à la croisée des émotions humanitaires. D'une durée de 17 minutes, le court-métrage est filmé à Sétif avec des techniques artistiques simples et sophistiquées à la fois, caractérisant les scènes tournées par Tayeb Ben Naidja dans le rôle du vagabond, Hilda Douaouda dans le rôle d'Amira et Aïda Kachoud dans le rôle de la grand-mère. "Nos mémoires" a été primé dans plusieurs festivals de courts-métrages à Sétif et Bordj Bou Arreridj, et fut présenté en première lors de la 9e édition du Festival d'Oran du film arabe (2016).

## LITTÉRATURE - HOMMAGE

## Grande soirée à Alger pour célébrer le Centenaire de la naissance de Mohamed Dib

Une grande soirée artistique dédiée au centenaire de la naissance du poète et romancier Mohamed Dib, un des pères fondateurs de la littérature algérienne d'expression française, a été animée lundi à Alger, par des ensembles de musique, de danse et de théâtre.

Présidée au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, la soirée s'est déroulée devant un public relativement nombreux, astreint aux mesures sanitaires strictes de prévention contre le coronavirus.

La quarantaine d'instrumentistes de l'Orchestre symphonique de l'Institut national supérieur de musique (Insm), dirigée par le maestro Lotfi Saïdi a ouvert la soirée avec un programme qui a consisté en une suite de grandes œuvres universelles du XVIIIe, XIXe et XX siècles, et une autre de chansons et musique du patrimoine algérien, arrangées en grande partie par Hocine Bouifrou.

Le public a pu apprécier les voix présentes et cristallines des sopranes, Sarah Saïdi, Anissa Hadjersi, Rayane Bensib et Yasmine Tail, ainsi que celles toutes aussi bien étoffées, des ténors Imad Eddine Eddouh, Ahmed Abdelhadi (Hamada) et Massinissa Kaci. La chorale polyphonique "Ranine", dirigée par Wiam Benamar-Benhamouda, a rendu quelques pièces du programme musical, dont l'ode à l'Algérie, montée sur la cantate scénique au ton imposant, "Carmina burana" / ? Fortuna de Carl Orff, et un texte aux accents patriotiques écrit par Rabeh Kadem, qui a suscité une grande émotion chez le public.

En rapport avec la thématique de la soirée, les instrumentistes ont interprété

la musique composée par Lamine Bechichi (1927-2020), du téléfilm "El Hariq", tiré de, "L'incendie" de Mohamed Dib et réalisé en 1974 par Mustapha Badie (1928-2001).

Un hommage a ensuite été rendu par Malika Bendouda à celle qui a incarné le personnage de "Lalla Ayni" dans le téléfilm, "El Hariq", la grande actrice Chafia Boudraa, qui "n'a pu faire le déplacement", pour des raisons, a expliqué la ministre, relatives aux "restrictions sanitaires imposées".

Après la lecture, par la jeune Kaouther Fatmi (12 ans), d'un court extrait de "L'incendie", un montage poétique théâtral intitulé "Dans le sanctuaire de Mohamed Dib", tiré de "l'Aube Ismael" de Dib, mis en scène par Ahmed Rezzag et produit par le Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (Tna), a été présenté par une pléiade de comédiens, dont Mohamed Frimehdi, incarnant le rôle de l'auteur, Mourad Oudjit, Nabila Ibrahim et Nesrine Belhadj.

La chorégraphe Nouara Idami a, pour sa part, choisi de rester dans le thème de la célébration, en exploitant la marginalisation dont avait souffert Dib, pour parler de celle qui subit l'"Artiste" (titre de son œuvre) en Algérie, à travers un groupe de huit danseurs et ballerines qu'elle dirige et un travail conçu et réalisé par la chorégraphe, sur un texte de Moussa Noun, une musique du Trio palestinien "Jobrane", et une idée de Tarek Mirch.

Un autre montage théâtral, tiré des récits de, "L'incendie", "Mille hurras pour une gueuse" et "Le métier à tisser", produit par le Théâtre régional de Constantine (TRC) et mis en scène par Karim Boudechiche, a été présenté par

six comédiens, dont Hakim Dekkar, qui ont tenu à rendre un autre hommage à Nouredine Bechkri, grand comédien et ancien directeur artistique du TRC.

La soirée s'est terminée par la prestation époustouflante de la chorégraphe Khadija Guemiri et son partenaire Yahia Zakaria Hadj Ahmed, un duo en feu qui a interprété dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, "Hadrhat el hob", conçu et mis en scène par Khadija Guemiri sur un texte de Bachir Gharib et une musique de la Tunisienne Dorsaf Hamdani.

Durant deux heures et demie, le public s'est délecté, appréciant les différents

## PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
WILAYA DE BOUIRA  
DIRECTION DE L'ÉDUCATION

AVIS D'ANNULATION DU MARCHÉ  
RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL  
OUVERT N°01/DE/2020

La direction de l'éducation de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des Sous-missionnaires que l'Appel d'offre N° 04 publié dans les journaux **el hayat el arabia** et **DK news** En date du **13/07/2020** Portant « **Renouvellement des différents Equipements des écoles Primaire à travers les communes de la wilaya** » est annulé Et ce conformément à l'article 73 du décret présidentiel 15 - 247 relatif aux marchés publics et aux délégations du service public.

Pour prendre connaissance des motifs d'annulation vous pouvez vous rapprocher de nos services dans un délai de **03 jours** à compter du premier jour de la publication de cet avis Ou introduire un recours dans un délai de **10 jours** à compter du premier jour de la publication de cet avis.

ROYAUME-UNI

# Pression sur Amazon sur les conditions de travail

Deux syndicats ont demandé lundi au gouvernement britannique de faire pression sur Amazon, en utilisant les nombreux contrats publics accordés au géant américain, pour le contraindre à améliorer les conditions de travail de ses salariés.

Dans un rapport publié lundi, les deux syndicats TUC et GMB ont dénoncé les "abus" du géant américain contre les "droits des travailleurs", pointant notamment du doigt des "conditions de travail dangereuses", des objectifs de productivité irréalistes ou encore une surveillance abusive des salariés.

"Le gouvernement central britannique et les gouvernements décentralisés devraient demander des comptes à Amazon et s'assurer que son modèle économique ne porte pas préjudice aux travailleurs", notamment en utilisant leur poids en tant que client, peut-on y lire.

Selon ce rapport, le gouvernement britannique et les gouvernements décentralisés ont en effet attribué à Amazon pour 630 millions de livres (697 millions d'euros) de contrats publics entre 2015 et 2020.

"Le gouvernement doit utiliser son pouvoir de client pour faire en sorte que les travailleurs soient traités dignement et qu'ils reçoivent un salaire qui leur permette de vivre", a asséné lundi Frances O'Grady, secrétaire gé-



nérale de TUC, affirmant que "les contrats publics ne devraient pas récompenser les mauvaises pratiques dans le monde du travail".

Mme O'Grady a par ailleurs estimé auprès de l'agence de presse britannique PA que le projet de loi sur l'emploi, qui attend pour le moment sa seconde lecture au Parlement, constituait une "occasion en or" pour le gouvernement de chan-

ger la donne en matière de salaires et de droits des travailleurs.

Un porte-paroles d'Amazon, cité par l'AFP, a affirmé que l'entreprise était "un endroit sûr pour travailler".

"Nos détracteurs semblent déterminés à peindre une image fautive de ce que travailler pour Amazon signifie", a-t-il ajouté, les accusant de "répéter en boucle les mêmes accusations sensationnalistes".

ETATS UNIS - RUSSIE

# La Russie boude le projet américain de station lunaire

La Russie ne participera sans doute pas à la future station en orbite autour de la Lune que les Etats-Unis prévoient d'assembler à partir de 2023, les deux pays semblant acter la fin de deux décennies de coopération exceptionnelle sur la Station spatiale internationale (ISS).

Le patron de l'agence spatiale russe Roskosmos, Dmitri Rogozine, a souligné que l'ISS, construite par les deux nations et occupée en continu par des Russes et des Américains depuis 2000, était "réellement un projet international", lors du 71ème Congrès astronautique international qui s'est ouvert virtuellement lundi. L'Europe, le Canada et le Japon participent aussi à l'ISS.

L'ISS a de fait résisté à la dégradation des relations entre Moscou et Washington: Roskosmos et la Nasa opèrent la station main dans la main, et les astronautes américains s'y rendent depuis 2011 à bord de fusées russes, fiers de poursuivre leur coopération loin des différends géopolitiques terrestres.

Mais l'ISS approche de la fin de sa vie, d'ici 2030, et la Nasa a unilatéralement lancé son programme lunaire, sans consultation préalable avec ses part enaires historiques.

"De notre point de vue, la Lunar Gateway dans sa forme actuelle est trop américano-centrée", a dit Dmitri Rogozine, selon des propos traduits en direct par un interprète.

Il a ensuite confirmé qu'il était "probable" que la Russie "n'y participe pas à grande échelle". La Gateway a été annoncée sous la présidence de Donald Trump et vise à assister le retour des astronautes américains sur le sol lunaire à partir de 2024, pour la première fois depuis 1972, un programme baptisé Artémis.

Initialement réduite à un seul module d'habitation, la station est censée s'agrandir au fil des années, sans jamais devoir atteindre la taille de l'ISS. La Nasa maintient que le projet a une vocation internationale, et cherche ardemment à associer d'autres agences spatiales.

Le Canada, le Japon et l'Italie ont signé des accords de coopération avec Artémis. Le patron de Roskosmos a toutefois souligné qu'il n'excluait pas que des appareils russes s'amarrèrent un jour à la station, ce qui impliquera une harmonisation des normes d'amarrage, comme pour l'ISS. "Le voyage vers la Lune présente des risques élevés", a dit Dmitri Rogozine. "C'est pourquoi nous aurons besoin d'au moins deux systèmes de transport".

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BEJAIA - DAÏRA DE BEJAIA - COMMUNE DE BEJAIA

NIF : 096206019213142

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE



5001/20

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15 - 247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et suite à l'avis d'appel d'offre ouvert sous le N° 05/2020 relatif: **Aménagement et Re-**

**vêtement voie TALA MERKHA RN24 du 21/06/2020 - journal DK NEWS.**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia informe l'ensemble des soumissionnaires

ayant participé à la consultation restreinte, qu'après évaluation des offres le Contrat est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Objet du Projet	Nom ou Raison social	Montant du Marché	Délai de réalisation	Note Technique /100	NIF	Critères d'attribution
Aménagement et Revêtement voie TALA MERKHA RN24	SARL REV SIDANE	16.161.985,00 da	03 Mois	94/100	000806018584929	Offre pré qualifié techniquement moins disante financièrement

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire dans les **Dix (10) jours** qui suivent l'affichage du présent avis d'attribution provisoire, auprès de Monsieur le

Président de la commission communale des Marchés, Sis rue si El Houes Bejaia.

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire n'ayant

pas été choisi par le service contractant, désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, est invité de se rapprocher du siège de l'A.P.C de Bejaia, au plus tard **Trois (03) jours** à compter du premier jour de l'affichage du présent avis.

DK NEWS

Anep : 2016016437 du 14/10/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE BATNA  
Cité Annasr, Route de Kechida (Ex Terrain S.A.P), BATNA 05000  
Tél : 033.27.31.34 / 35 \* Fax : 033.27.31.37

Matricule fiscale (Nif) OPGI DE BATNA N°0 992 0501 02577

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, et suite à l'annulation de l'avis d'attribution provisoire relatif l'avis d'appel d'offres national ouvert Avec Exigences De Capacités minimales N°12/DG/2019 portant **l'achèvement des travaux des 20/2430/5000 LPL, à TIGHANIMINE (Bloc A+B) (Programme complémentaire Tranche 2013)** paru en date du 10/06/2020 dans les quotidiens nationaux **الوجوم** et **DK NEWS**. l'office de

promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna, sis à Cité ANNASR, route de KECHIDA (ex terrain S.A.P) déclare après la poursuite de l'évaluation des offres **24/09/2020** et conformément à l'article 195 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 que l'attribution provisoire du marché est comme motionné sur le tableau suivant :

PROJET	LOT	Attributaire Provisoire	Note obtenue /70	Montant de l'offre financière après vérification	Délai proposé « mois »	Critère de choix
Achèvement de 20/2430/5000 LPL à TIGHANIMINE (Bloc A+B) (Programme complémentaire tranche 2013)	TCE SANS VRD	KHENENOU Med ELHADI 181050900800123	44,00	27 850 522.42	10	Moins disant

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de BATNA sis à Cité ANNASR, route KECHIDA (ex terrain S.A.P), Batna dans un délai de **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats

détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission des marchés de l'office est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de **dix (10) jour** à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 2016016494 du 14/10/2020





## RUGBY (BLEDISLOE CUP) Vente de plus de 40.000 billets pour Nouvelle-Zélande - Australie

Plus de 40.000 billets pour la deuxième manche de la Bledisloe Cup de rugby entre les All Blacks et l'Australie, prévue dimanche à l'Eden Park d'Auckland, ont été vendus, jusqu'à présent, a annoncé mardi la Fédération néo-zélandaise de rugby.

Lors de la première manche de leur opposition annuelle, les rivaux océaniques avaient fait match nul (16-16) dimanche dernier à Wellington devant quelque 30.000 spectateurs.

Il s'agissait du premier match international en sept mois en raison de la pandémie de Covid-19.

C'était aussi le premier match pour les deux nations depuis la dernière Coupe du monde qui s'était déroulée à l'automne 2019. "C'était fantastique de voir tant de fans assister au premier test en plus d'un an (entre les deux équipes) à Wellington", a commenté la Fédération néo-zélandaise dans un communiqué.

Cette dernière espère vendre encore davantage de billets pour atteindre la capacité maximale, 47.700 spectateurs, pour cette deuxième manche de Bledisloe Cup. La levée des restrictions sanitaires en Nouvelle-Zélande, qui a réussi à contrer la seconde vague épidémique, permet aux All Blacks d'accueillir les Wallabies en présence d'un large public.

## TOUR D'ITALIE L'équipe Mitchelton se retire à cause de cas de Covid-19

L'équipe australienne Mitchelton s'est retirée du Tour d'Italie de cyclisme (Giro-2020), en raison de plusieurs cas de Covid-19 détectés chez des membres de son encadrement, mardi, avant le départ de la 10e étape à Lanciano.

Par ailleurs, deux coureurs de deux autres équipes, dont le Néerlandais Steven Kruijswijk (Jumbo), troisième du Tour de France 2019, ont également été testés positifs lors de l'opération menée pendant la journée de repos et ont dû quitter la course.

L'Union cycliste internationale (UCI), qui n'a pas communiqué les noms des personnes concernées, a publié le résultat de la vague de 571 tests: deux coureurs (un de Jumbo et un de Sunweb) ainsi que six membres du personnel d'encadrement (quatre de Mitchelton, un d'AG2R La Mondiale et un d'Ineos) ont eu un résultat positif.

Tous "ont été confiés aux médecins de leurs équipes respectives qui ont ordonné des mesures d'isolement", a précisé la fédération internationale. Dans la foulée, Mitchelton, dont le chef de file, le Britannique Simon Yates, a déjà abandonné le Giro samedi matin pour la même raison, a fait part de son retrait de la course.

"Après deux séries de résultats négatifs au Covid-19 vendredi et samedi, l'équipe a été informée de quatre résultats positifs pour les membres du personnel après des tests effectués dimanche soir", a expliqué la formation australienne, l'une des dix-neuf appartenant au WorldTour (1re division mondiale). "Compte tenu de notre responsabilité envers nos coureurs et notre personnel, le peloton et l'organisation de la course, nous avons pris la décision ferme de nous retirer du Giro", a déclaré son directeur général, Brent Copeland. "Heureusement, les personnes touchées sont asymptomatiques ou présentent des symptômes légers". Vingt-et-une équipes restent donc en course dans le Tour d'Italie qui approche de la mi-course et doit se terminer le 25 octobre à Milan.

APS

## JEUX OLYMPIQUES-2021 Un tournoi-test de gymnastique à Tokyo à huit mois du rendez-vous

Un tournoi-test de gymnastique aura lieu à Tokyo le 8 novembre prochain, et sera le premier événement sportif international organisé dans le pays depuis le début de la pandémie de coronavirus, à huit mois des Jeux olympiques, ont annoncé lundi les organisateurs.



Trente-deux gymnastes de quatre pays (Chine, Japon, Etats-Unis, Russie) se rencontreront dans ce tournoi dont le déroulement sera scruté dans le monde entier, alors que les modalités d'organisation des JO, désormais prévus du 23 juillet au 8 août après leur report d'un an, ne sont toujours pas connues.

Le président de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), le Japo-

naise Morinari Watanabe, espère que ce tournoi, intitulé "Compétition de l'amitié et de la solidarité", pourra servir de référence pour les autorités olympiques.

"C'est notre façon d'aider le monde à rebondir, alors que le coronavirus l'a mis au fond du trou", a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse sur internet.

"Je serai heureux que cela permette de contribuer à l'organisation des Jeux". De

strictes mesures sanitaires seront appliquées.

Avant d'arriver au Japon, les gymnastes devront passer plusieurs tests du Covid-19, tests qui deviendront quotidiens une fois sur place. Ils ne pourront se déplacer qu'entre leurs hôtels et le lieu du tournoi ou les salles d'entraînement, à bord de véhicules spéciaux.

La quatorzaine que le Japon impose aux voyageurs étrangers seront levées pour

les athlètes concernés, qui vivent déjà en isolement, à divers degrés, selon les organisateurs. Entre 2000 et 3000 spectateurs seront autorisés à assister à la compétition au Yoyogi Gymnasium, la salle d'une capacité de 14.000 places qui doit accueillir les matchs de handball et de badminton pendant les Jeux. La gymnastique doit elle être organisée dans une autre salle fraîchement construite.

## JUDO / ALGÉRIE - PANDÉMIE

### La sélection "seniors dames" en stage bloqué à Souidania (FAJ)

La sélection algérienne "seniors" dames de judo, composée de 17 athlètes, effectuera à la fin de ce mois d'octobre un stage d'une quinzaine de jours au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales à Souidania (Alger), en vue des importantes échéances à venir, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

Cependant, pour s'assurer qu'aucun membre de la sélection nationale, y

compris parmi les quatre membres du staff technique, n'a contracté le coronavirus, la FAJ compte précéder ce stage de tests PCR.

"Les judokas et leur encadrement technique subiront des tests de dépistage ce lundi. Après quoi, ils resteront en isolement, sur place, jusqu'à l'annonce des résultats.

Si tout se passe bien et qu'aucun cas positif au COVID-19 n'est détecté, la sélection nationale pourra entamer

son stage, qui se poursuivra jusqu'au 28 octobre courant" a encore précisé l'instance fédérale dans un communiqué.

Si la FAJ a pris des mesures aussi draconiennes, c'est parce qu'à la fin du mois d'août dernier, lors d'un précédent stage de la sélection féminine à Souidania, les tests PCR avaient révélé la présence de dix cas positifs au COVID-19. Ce qui avait d'ailleurs conduit à l'annulation dudit stage.

## ATHLÉTISME

### La sprinteuse ivoirienne Murielle Ahouré nommée ambassadrice de l'Unicef en Côte d'Ivoire

La sprinteuse Murielle Ahouré, 33 ans, vice-championne du monde du 100 et 200 m en 2013 à Moscou, a été nommée ambassadrice de l'Unicef en Côte d'Ivoire, a-t-elle annoncé lundi sur son compte facebook.

"Aujourd'hui, je suis très

heureuse de vous annoncer ma nomination en tant qu'ambassadrice nationale Unicef.

Je m'engage aux côtés de l'Unicef et milite pour un cadre plus adapté à l'épanouissement des enfants par la pratique du sport.

C'est grâce à vous que je vis ce rêve.

Merci à tous", a affirmé la championne du monde en salle du 60 m (Birmingham 2018).

Première athlète ivoirienne médaillée à des championnats du monde en

plein air, finaliste du 100 et 200 m aux Jeux olympiques de Londres (2012), Ahouré, porte-drapeau de la délégation ivoirienne aux Jeux de Rio-2016, a été championne d'Afrique du 100m en 2016 et du 200m en 2014.

## BOXE

### Le Britannique Joshua affrontera Pulev le 12 décembre à Londres

Le boxeur britannique Anthony Joshua défendra ses titres WBA, IBF et WBO des poids lourds face au Bulgare Kubrat Pulev le 12 décembre à Londres, a annoncé ce dernier sur son site officiel lundi.

La rencontre, qui devait initialement avoir lieu le 20 juin dans la capitale

britannique, avait été reportée à cause de la pandémie de coronavirus.

"C'est officiel: Pulev vs. Joshua le 12 décembre à Londres. La date et le lieu de l'événement sont définitifs (...) Que le meilleur gagne!", a posté Kubrat Pulev. Il n'a pas précisé si le combat se déroulerait bien comme prévu à huis

clos du fait des restrictions liées à la pandémie de coronavirus.

Challenger désigné d'Anthony Joshua pour le titre de la fédération internationale de boxe IBF, le Bulgare, surnommé le Cobra, 39 ans, avait renoncé sur blessure à une confrontation avec le Britannique en octobre 2017.

## QUALIF. CAN U-20

## Les Algériens en stage à Alger à partir de mercredi

La sélection algérienne des moins de 20 ans (U-20) effectuera à partir de mercredi un nouveau stage au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), dans le cadre de sa préparation aux qualifications de la CAN-2021, a rapporté la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site.



En prévision de ce second stage qui s'étalera jusqu'au 26 octobre, le staff technique, conduit par le sélectionneur Saber Bensmain, a convoqué 30 joueurs, dont huit du CR Belouizdad et six du Paradou AC, soit les deux

clubs les plus représentés.

Un premier regroupement des U-20 s'était déroulé du 25 septembre au 10 octobre à Sidi-Moussa, après six mois d'inactivité causés par la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Ces stages entrent dans

le cadre de la préparation du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) en Tunisie, qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations-2021 (CAN-2021) de la catégorie en Mauritanie, du 16 février au 4 mars prochains.

## Liste des joueurs :

**Gardiens de but :** Maâchou Redouane (CR Belouizdad), Boudiaf Idris (ES Sétif), Ramdane Abdelatif (JS Kabylie), Yacoubi Mohamed Elamine (MC Alger)

**Joueurs de champ :** Bekkouche Chamseddine, Belkhir Mohamed Islam, Azzi Mohamed, Belhaidja Mounir, Benzid Necer Merouane, Kerrache Mohyiddine, Bouras Akram (CRB), Hamidi Mohamed Réda, Bara Khalil, Titraoui Yacine, Dadda Miloud Abdessalem, Mancer Abdeljalil, Boukema Mohamed (Paradou AC), Tamimi Abdelkader, Khaldi Zakaria, Belloumi Mohamed Bachir (MC Oran), Nechat Djabri Farès, Arfi Hodeifa (JSK), Berkat Oussama (CA Batna), Rahmani Aymene, Neche Houssein (MCA), Bouchanene Aïmene (USM Alger), Bekrar Mounsef (ESS), Saber Abderraouf (HB Chelghoum Laid), Djelloul Abou M'hamed (RC Relizane), Bendouma Abdellah (USM Bel-Abbès).

## ARABIE SAOUDITE

## «Belaïli doit payer deux millions d'euros pour le laisser partir»

Le meneur de jeu algérien Youcef Belaïli "est toujours sous contrat" avec Al-Ahli et devra s'acquitter d'une indemnité de deux millions d'euros pour pouvoir partir, a assuré le président du club saoudien de football, Abdul-Ilah Moumina.

"Belaïli a décidé de mettre fin à son contrat avec Al-Ahli de manière unilatérale, après que nous ayons bloqué son salaire, suite à son refus de revenir à Djeddah.

Au début, la fermeture des frontières liée au contexte sanitaire lui avait servi de prétexte pour ne pas rejoindre son club.

Mais lorsque nous avons réglé ce problème, en lui envoyant un avion privé grâce à l'intervention du ministre des Sports, il a refusé de le

prendre sur conseil de son père", a expliqué le président d'Al-Ahli dans une déclaration à la chaîne locale KSA Sports.

"Belaïli est toujours lié par un contrat avec Al-Ahli. Maintenant s'il veut partir, il n'a qu'à payer 2 millions d'euros pour que le club renonce à l'affaire", a-t-il ajouté.

Le père du joueur, qui est aussi son manager, avait assuré dernièrement que la Fifa avait donné gain de cause à son fils.

L'ancien joueur de l'ES Tunis (28 ans) est entré en conflit avec sa direction suite à son refus de rallier l'Arabie saoudite pour reprendre les entraînements.

En compagnie de son coéquipier en équipe nationale, Djamel-Eddine

Benlameri, qui a résilié son contrat avec Al-Shabab (Div.1 saoudienne) pour rejoindre Lyon (France), Belaïli n'était pas au rendez-vous le 19 août à l'aéroport international d'Alger, pour son vol spécial de rapatriement.

Une attitude qui a irrité les dirigeants des deux clubs saoudiens.

Le manager général du club saoudien, Tarek Kial, a récemment critiqué Belaïli, soulignant qu'il n'était "pas sérieux" dans son comportement : "Le dossier de Belaïli est assez compliqué, le joueur n'est pas sérieux, même l'entraîneur m'a dit la même chose.

Nous ne voulons pas d'un joueur qui joue avec son nom seulement, nous voulons un élément combattif sur le terrain".

## INTER-RÉGIONS

## Des clubs dénoncent la politique de "deux poids, deux mesures"

Des clubs de la division Inter-régions ont dénoncé mardi à Alger la politique de "deux poids, deux mesures" adoptée par les hautes instances du football national dans l'application du nouveau système pyramidal de compétition, adopté en raison de la pandémie de COVID-19, "sans toucher les paliers inférieurs".

"Nous vivons une situation exceptionnelle en raison du coronavirus et nous sommes parfaitement conscients que cette crise sanitaire n'est pas sans conséquences sur le monde du sport.

Seulement, malgré la complexité de la tâche, les hautes instances du football national ont plus ou moins réussi à trouver le moyen de satisfaire les clubs de l'élite, et ce que nous réclamons au-

jourd'hui, c'est de bénéficier du même privilège", a expliqué en conférence de presse Mohamed Amine Sahli, le président du DRB Baraki, qui a été mandaté par les autres clubs "plaignants", pour parler en leur nom.

Selon la même source, "le Bureau fédéral n'a pas été équitable dans la prise de certaines décisions, notamment, en ce qui concerne l'accession et la relégation, car s'il a trouvé le moyen de satisfaire les clubs de l'élite, cela n'a pas été du tout le cas en ce qui nous concerne, puisque cette mesure n'a pas été appliquée.

Or, les choses étaient claires dès le départ : pas de relégation dans la conjoncture actuelle", a-t-il poursuivi.

Une décision d'autant plus difficile à accepter

pour certains clubs, comme le DRB Baraki, qui étaient toujours en course pour l'accession à quatre journées de la fin de la saison écoulée avant l'interruption du championnat pour cause de COVID-19.

Outre le système de compétition, Sahli a évoqué "d'autres injustices" qui, selon lui, ont "profondément affecté" les clubs sociétaires de la division Inter-régions, notamment le fait qu'"on se soit immiscés dans leurs statuts", sans oublier que "certaines formations, comme le CRB Hennaya (Gr. Centre-Ouest) et le ARB Ghriiss (Gr. Ouest) se sont vu défalquer un point pour un problème relatif à la catégorie U14, alors que certaines Ligues, comme celle de Blida, ne disposent même pas de cette catégorie d'âge". Toujours se-

lon Sahli, les clubs de l'Inter-régions qui se sont sentis "lésés" par toutes ces "injustices", ont passé les trois derniers mois à courir dans tous les sens pour essayer de recouvrir leurs droits, mais sans succès.

"Nous avons sollicité la Ligue Inter-régions, puis la Ligue de football professionnel et la Fédération algérienne de football avant d'essayer de toucher le ministère de la Jeunesse et des Sports, en vain", a-t-il regretté.

Ainsi, et las de buter sans cesse sur des "portes fermées", les clubs en question ont décidé de se réunir en groupe et de "solliciter l'intervention des plus hautes autorités, dont celle du président de la République", qu'ils voient comme "l'ultime recours" à la résolution de leur problème.

LIGUE DES NATIONS  
7.000 supporters croates attendus contre la France

La Croatie sera portée par 7.000 supporters mercredi soir à Zagreb en Ligue des nations contre la France, selon une source proche de l'équipe dirigée par Zlatko Dalic, un soutien qui compte "beaucoup" pour le sélectionneur des vice-champions du monde.

"Nous attendons la capacité maximale, c'est-à-dire 7.000 pour cette rencontre", a répondu la fédération croate à une question sur le nombre de supporters autorisés au stade Maksimir, lequel compte 35.000 places. L'UEFA a autorisé le 1er octobre le retour du public en compétitions européennes de football, dont la Ligue des nations, dans une limite de 30% de la capacité du stade et à la discrétion des autorités locales.

"Les supporters à domicile apportent beaucoup, chacun d'entre eux apporte", a commenté le sélectionneur croate Zlatko Dalic mardi en conférence de presse. "On l'a déjà ressenti avec le dernier match contre la Suède (2-1, ndlr) où ils sont venus malgré la pluie et ils nous ont beaucoup supporté, ce qui nous a porté vers la victoire".

"Leur passion, je pense qu'ils l'ont déjà démontrée à plusieurs reprises jusqu'à présent.

Je m'attends à un beau match devant nos supporters qui vont nous porter vers un bon résultat", a-t-il complété. Les supporters visiteurs ne sont pas autorisés, selon la règle avancée par l'UEFA.

A titre de comparaison, l'équipe de France a joué devant 1.000 personnes dimanche contre le Portugal (0-0), conformément à la jauge imposée en région parisienne par les autorités sanitaires face au nouveau coronavirus.

## LIGUE 2

## Abdelhak Hamri nouveau président du RCB Oued Rhio

Abdelhak Hamri a été élu nouveau président du nouveau promu en ligue 2 de football, le RCB Oued Rhio, à l'issue de l'assemblée générale électorale organisée lundi au siège de l'APC en présence de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Relizane.

M. Abdelhak Hamri, qui a obtenu 55 voix des électeurs contre 49 pour son concurrent Bouziane Hamri, s'est dit, à cette occasion, conscient de l'importance de sa mission qu'il compte accomplir convenablement.

"Mon premier objectif est d'assurer le maintien de l'équipe dans cette division", a-t-il déclaré, ajoutant "nous allons procéder au recrutement d'un nombre de joueurs pour renforcer l'équipe".

## DNA (GR.OUEST)

## Zakaria Djebour nouvel entraîneur du SCM Oran

Le technicien Zakaria Djebour est devenu le nouvel entraîneur du SCM Oran en vue de la saison prochaine 2020/2021, a appris l'APS lundi auprès de la direction de ce club évoluant en Division nationale amateur (DNA).

Zakaria Djebour, installé à l'étranger, a pu regagner le pays il y a quelques jours ce qui lui a permis de signer son contrat dimanche soir au niveau du siège du club que ce dernier a réussi à récupérer après une action judiciaire qui a duré plusieurs années, a-t-on fait savoir.

Le nouvel entraîneur de "Medioni", qui succède ainsi à l'ancien attaquant international, Fawzi Mousouni, sera assisté par l'ancien joueur du MC Oran et de l'équipe nationale, Cheikh Benzerga, ainsi que l'ex-préparateur physique du MCO, Djamel Bekadja, a-t-on souligné.

Le nouveau staff technique de la formation oranaise aura pour mission de "jouer la carte de l'accession en deuxième palier", affirme-t-on de même source.

Djebour avait déjà eu une expérience dans le football algérien en dirigeant le deuxième club d'Oran, à savoir, l'ASMO, rappelle-t-on.

## QUALIFICATIONS À L'EURO ESPOIRS - PANDEMIC L'Italie affrontera l'Eire avec la sélection des moins de 20 ans

La Fédération italienne de football a annoncé lundi avoir décidé de remplacer sa sélection nationale "espoirs" par celle des moins de 20 ans, pour affronter l'équipe espoirs de l'Eire, en match prévu mardi à Pise, dans le cadre des qualifications au prochain Euro-Espoirs, après la détection de sept cas positifs au Covid-19 chez les espoirs italiens.

Vendredi dernier, le match en Islande avait été reporté, après la découverte de quatre premiers cas positifs dans l'équipe d'Italie, deux détectés avant le départ et deux autres en arrivant jeudi à Reykjavik.

Depuis le retour d'Islande, trois autres espoirs italiens ont été testés positifs. Face à ce foyer actif de contagion, la Fédération a annoncé que c'est finalement l'équipe des moins de 20 ans qui disputerait mardi à 17h00 le match contre l'Eire, comptant pour les qualifications à l'Euro espoirs.

Elle a toutefois demandé à l'UEFA l'autorisation de pouvoir renforcer les U20 avec quatre internationaux "espoirs", ayant déjà précédemment été atteint du Covid-19 : Sandro Tonali (AC Milan), Patrick Cutrone (Fiorentina), Samuele Ricci (Empoli) et Riccardo Sottil (Cagliari). L'Eire (16 pts en 7 matchs) est actuellement en tête du groupe de qualification devant l'Italie (13 pts en 6 matchs).

## COUPE ARABE DES CLUBS (1/2 FINALE) Vers la reprise de la compétition

Le comité d'organisation de la Coupe arabe des clubs champions de football a annoncé lundi être en contact avec les clubs qualifiés pour arrêter un nouveau calendrier pour les demi-finales et la finale de cette compétition inter-arabe.

L'Union arabe de football (UFA) a, ainsi, indiqué sur son site officiel qu'après l'arrêt de la compétition durant les derniers mois en raison de la pandémie de Covid-19, elle est en train de coordonner avec les clubs qualifiés, en l'occurrence le Raja de Casablanca du Maroc et l'Ismaïly d'Égypte et l'Ittihad et Al Shabab d'Arabie saoudite pour la reprise de la compétition.

Al-Ismaïly avait battu le Raja de Casablanca (1-0), en première demi-finale aller, disputée dans la ville d'Ismaïlia, alors que le match retour qui devait avoir lieu à Casablanca, a été reporté à cause de la propagation de la pandémie de coronavirus.

Par contre, les deux clubs saoudiens de l'Ittihad et Al Shabab n'ont pas encore disputé la phase aller de la deuxième demi-finale, prévue à Djeddah.

Les matchs de la Coupe arabe des clubs champions ont été suspendus, depuis des mois, à cause de la pandémie de coronavirus et ce, dans le cadre des efforts de l'instance arabe visant à préserver la santé de l'ensemble des membres des clubs participant à cette compétition.

APS

## ANGLETERRE

### L'Algérien Benrahma n'ira pas à West Ham

L'international algérien Saïd Benrahma, actuellement en stage avec la sélection nationale en Autriche, ne devrait pas finalement rejoindre le club de West Ham, formation londonienne de Premier League de football, comme cela avait été annoncé par des médias, a rapporté The Mirror.

Selon la même source, et alors que tout semblait ficelé entre les Hammers et Brentford (club de Benrahma), l'accord entre les deux parties serait tombé à l'eau, expliquant que la direction de West Ham a décidé de finalement concentrer tous ses efforts sur Josh King, le Norvégien de Bournemouth, convoité aussi par Crystal Palace.

Pourtant, les Hammers auraient formulé une offre intéressante pour l'international algérien de 25 ans dont le nom circulait également du côté de Chelsea, Arsenal et Leeds United lors du dernier mercato, même si son contrat avec Brentford court jusqu'en juin 2022. Le média britannique Sky Sport avait indiqué dimanche que West Ham comptait bien s'offrir les services du natif d'Aïn Témouchent, ajoutant que des discussions seraient en cours entre les deux clubs et un accord était même annoncé pour un



montant proche de 32 millions d'euros. Pour sa part, The Athletic avait même avancé que Benrahma est attendu

mercredi à Londres pour la traditionnelle visite médicale avant de s'engager officiellement avec West Ham pour un

contrat de cinq ans qui devait être signé avant la fin du mercato (interne) en Angleterre, le 16 octobre.

## AMICAL

### Mali-Iran annulé à cause du Covid-19

La rencontre amicale, initialement, prévue ce mardi à Antalya en Turquie entre les sélections du Mali et de l'Iran, n'aura pas lieu, en raison de la contamination de deux nouveaux joueurs maliens, a annoncé, la Fédération malienne de football (FEMAFOOT). "À l'issue de la réunion technique d'avant-match Mali-Iran prévu d'être joué le 13 octobre 2020 à 17h00 à Antalya et en raison de la détection de deux nouveaux cas de Covid-

19 au sein de la sélection nationale du Mali, il a été convenu entre les responsables de la FEMAFOOT, ceux de l'Iran et en présence de l'arbitre turc, d'annuler le match amical en vue de préserver la santé des joueurs des deux équipes", a indiqué l'instance de football malien dans un communiqué. Il est à rappeler que les Aigles du Mali avait battu le Ghana (3-0), jeudi lors de son premier match amical, comptant pour la préparation

des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2021), prévue au Cameroun. En raison de la pandémie du Coronavirus, le match Guinée-Gambie programmé mardi, à Lisbonne (Portugal), n'aura pas eu lieu, en raison de nombreux cas de contamination chez le Syli National de Guinée, qui ne disposait plus que de 9 joueurs pour le match. La Guinée avait joué, jeudi contre le Cap Vert (2-1), un premier match amical de préparation.

## CORÉE DU SUD

### Retour des supporters de la K-League dans les stades

Les supporters sud-coréens de football ont été autorisés de nouveau à assister aux matchs de la K-League, le championnat de football professionnel, après un assouplissement des mesures de lutte contre le Covid-19, a annoncé mardi la Fédération coréenne (KFA).

Néanmoins, la KFA a expliqué que la jauge a été limitée à 25%.

Les spectateurs de baseball, le sport le plus populaire du pays, pourront quant à eux assister, dès mardi et

pour la première fois depuis presque deux mois, aux cinq rencontres programmées.

La jauge sera cependant limitée à 20%, a précisé l'Organisation coréenne de baseball.

En juillet, les supporters avaient été autorisés à assister aux rencontres sportives mais en nombre limité.

Trois semaines plus tard, les portes des enceintes sportives fermaient à nouveau dans le cadre des mesures de restriction prises dans la région du grand Séoul après

l'apparition de nouveaux foyers épidémiques liés à des manifestations contre le gouvernement dans la capitale.

Les autorités ont assoupli ce week-end la mesure interdisant la présence de supporters, le nombre quotidien de cas locaux de Covid-19 ayant été inférieur à 100 durant deux semaines.

Le pays a largement maîtrisé la pandémie initiale de Covid-19 sans jamais imposer de confinement grâce à des méthodes efficaces de

traçage et de dépistage à grande échelle. Les fans de base-ball devront cependant se conformer à des consignes très strictes: laisser un siège vide entre eux, porter un masque, ne pas consommer de boissons alcoolisées et manger assis.

La Corée du Sud a fait état mardi de 102 nouveaux cas, 69 locaux et 33 en provenance de l'étranger, portant le nombre total de personnes déclarées porteuses du virus depuis le début de l'épidémie à 24.805.

## MATCH AMICAL

### Large victoire du Ghana face au Qatar 5-1

Le Ghana a largement battu le Qatar sur le score de 5 à 1, mi-temps (1-1) en match amical disputé lundi à Antalya (Turquie).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Fosu (22e), André Ayew (63e et 83e),

Elisha Owusu (66e) et d'Ekuban (87e) pour le Ghana.

Al-Moez Ali (44e) pour le Qatar C'est la deuxième rencontre amicale des Black Stars après celle perdue contre le Mali (3-0) il y a trois jours. Ces deux matchs

amicaux entrent dans le cadre de la préparation des Ghanéens en vue de la reprise des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2021 prévues en novembre prochain, avec une double confrontation contre le Soudan.

## COVID-19

### Deux joueurs écartés de l'équipe de football du Pérou

Deux joueurs de l'équipe de football du Pérou ont été écartés lundi après avoir été testés positifs au Covid-19 la veille d'un match

contre le Brésil dans le cadre des qualifications pour le Mondial-2022, a annoncé la fédération péruvienne. "Après avoir reçu les ré-

sultats des tests PCR effectués ce matin, la Fédération péruvienne de football (FPF) et les joueurs Raul Ruidiaz et Alex Valera an-

noncent conjointement leur exclusion pour le match Pérou-Bราซิล", a indiqué la fédération dans un communiqué.

### Sadio Mané est guéri

Bonne nouvelle pour Sadio Mané. 10 jours après avoir été testé positif au Coronavirus, l'international sénégalais est désormais guéri. Selon le média britannique The Mirror, Sadio Mané, dont le dernier test s'est révélé négatif, a retrouvé le chemin de l'entraînement. Annoncé comme très incertain pour le derby contre Everton, prévu le 17 octobre, le vice champion d'Afrique, absent lors de la déroute contre Aston Villa 7-2, devrait retrouver une place dans le onze de départ. Rappelons que le Lion de la Teranga, placé à l'isolement avait déclaré forfait pour les deux matchs amicaux de la sélection sénégalaise contre le Maroc et face à la Mauritanie.



### DIEGO SIMEONE N'A PAS PERDU ESPOIR EN LEMAR

En difficulté à l'Atletico depuis qu'il y est arrivé, Thomas Lemar profite de la trêve internationale pour se remobiliser. Son entraîneur, Diego Simeone, n'a d'ailleurs pas l'intention d'abandonner son joueur. "Thomas a toute notre confiance". Le 26 juin dernier, Diego Simeone s'était exprimé pour rassurer Thomas Lemar. Arrivé de Monaco pour près de 70 millions d'euros en 2018, le champion du monde n'a pas réussi à s'imposer du côté de l'Atlético. Longtemps annoncé sur le départ ce été, du côté de Porto ou de Wolverhampton, le milieu offensif de 24 ans doit retrouver la confiance. Selon le quotidien espagnol AS, Diego Simeone, son entraîneur, lui a clairement fait savoir qu'il devait se relancer pendant la trêve internationale. Pendant cette "pause" avec son club, "Cholo" a décidé de parler franchement avec Lemar et il lui aurait confié, dès la première séance sans les internationaux, que le Français aurait sa chance cette saison. Plus convoqué avec les Bleus depuis son départ à Madrid, l'ancien de Monaco peut donc compter sur la confiance de son entraîneur. S'il ne parvient pas à s'imposer lors du temps de jeu qui lui sera octroyé, l'international tricolore (22 sélections) gardera son statut d'indésirable et de flop, et son sort sera inéluctable en janvier. Dans ce cas, le nom du champion du monde 2018 devrait à nouveau se retrouver sur la liste des départs.

## GARETH BALE IMPRESSIONNE À L'ENTRAÎNEMENT

Débarassé des soucis physiques, le Gallois s'entraîne à haute intensité depuis plusieurs jours, en témoignent les dernières vidéos postées par les Spurs.

Enfin une date de retour pour Gareth Bale ? Presque un mois après l'officialisation de son transfert vers Tottenham, le Gallois avait dû faire patienter les supporters des Spurs, après une blessure contractée avec sa sélection nationale.

Après avoir effectué son retour aux entraînements de l'équipe la semaine dernière, il semble désormais être à 100% de ses moyens.

Le club londonien a publié sur Twitter une vidéo de sa séance du jour, où l'attaquant a pu montrer toute sa finition devant le but.

José Mourinho pourrait d'ailleurs intégrer au groupe des Spurs pour affronter West Ham dimanche.



### MAN CITY : TAGLIAFICO RELANÇÉ EN JANVIER ?

A la recherche d'un défenseur, Manchester City pourrait relancer le dossier menant à celui de l'Ajax Amsterdam, Nicolas Tagliafico. Alors que Pep Guardiola cherche de la concurrence pour Benjamin Mendy, le nom de Nicolas Tagliafico est apparu sur la liste du manager des Citizens. Ces derniers devraient relancer le joueur lors du prochain mercato hivernal affirme le quotidien anglais, The Sun. Déjà convoité lors du dernier mercato estival, le joueur de l'Ajax Amsterdam n'a pu venir car Manchester City n'a pas pu se débarrasser de Oleksandar Zichenko. Les dirigeants des Citizens vont donc revenir avec une nouvelle offre autour de 22 millions d'euros pour le défenseur âgé de 28 ans et disposant d'une belle expérience en Champions League. Encore sous contrat jusqu'en juin 2022, Nicolas Tagliafico est valorisé par l'Ajax Amsterdam à 40 millions d'euros environ.

## Chelsea : prolongation pour Jorginho ?

Un temps annoncé sur le départ vers l'Italie, Jorginho, le milieu de terrain de Chelsea, pourrait finalement prolonger son contrat. C'est ce qu'envisageraient les dirigeants des Blues.

Selon des informations du média britannique TeamTalk, Chelsea envisagerait d'offrir une prolongation de contrat à leur milieu de terrain, Jorginho. Arrivé dans les bagages de Maurizio Sarri en 2018, l'international italien était convoité par la Juventus de Turin et l'Inter Milan pendant le mercato estival.

Pendant ce mercato, les Blues ont refusé une proposition d'échange avec la Juventus pour Miralem Pjanic : « Oui, La Juventus avait proposé un échange avec Pjanic à Chelsea que le club anglais n'a pas pris en considération. Mais Paratici [le Chief Football Officer de la Juventus] ne m'a jamais appelé. Serait-il allé à la Juve avec [Maurizio] Sarri? Je le pense. » a déclaré son agent. Mais depuis, l'ancien coach de Chelsea a été limogé à l'issue de l'élimination du club italien en Ligue des Champions par l'OL. Les discussions pour une prolongation de contrat pourraient être ouvertes cette semaine croit savoir le média britannique. Sous contrat jusqu'en juin 2023, Jorginho qui se sent malgré tout bien dans le groupe dirigé par Frank Lampard, pourrait signer un nouveau bail jusqu'en 2024 avec une augmentation de salaire à la clé.



## WENGER ENCENSE ÖZIL

Arsène Wenger, l'ancien manager d'Arsenal, est celui qui a recruté Mesut Özil. Au moment où celui-ci est poussé vers la sortie par le manager actuel, le technicien français rappelle combien le joueur allemand pourrait être précieux. Dans un long entretien accordé à la BBC, Arsène Wenger a été interrogé sur la situation actuelle de Mesut Özil. L'ancien manager des Gunners estime que ne pas le voir jouer est un gâchis : « Je pense que c'est du gaspillage pour lui. D'abord parce qu'il est dans les années où un joueur de son talent peut produire le plus. Et c'est aussi un gaspillage pour le club car c'est un super talent, un talent créatif qui dans le dernier tiers peut créer cette passe meurtrière » estime Arsène Wenger.

Arsène Wenger laisse entendre qu'un joueur au profil d'Özil est victime de la manière dont est joué le football maintenant : « La façon dont le football se déroule en ce moment, c'est une contre-pression rapide, des transitions rapides et tout le monde joue de la même manière. Il a expulsé des joueurs comme Özil. Mais n'oublions pas qui est ce type. Un champion du monde qui a joué au Real Madrid. Il a été le roi des passes décisives, vous devez donc trouver un moyen de le faire participer à nouveau » a-t-il ajouté. Sera-t-il entendu ? Rien n'est moins sûr....

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication **Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction **A. CHERBAL**

RÉDACTION ADMINISTRATION  
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## ALGÉRIE-TUNISIE

# Le Président Tebboune reçoit un appel téléphonique de son homologue tunisien

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, un appel téléphonique de la part de son homologue tunisien, Kais Saïed, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales et les derniers développements au niveau régional, notamment le dossier libyen, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu un appel téléphonique de la part de son homologue tunisien M. Kais Saïed, avec lequel il a passé en revue les relations bilatérales et sa visite prévue en Tunisie", lit-on dans le communi-

qué. Evoquant les derniers développements au niveau régional, notamment le dossier libyen, le Président Tebboune a réaffirmé la position claire et inébranlable de l'Algérie vis-à-vis de la crise libyenne, laquelle prône une solution pacifique

et politique émanant de la volonté du peuple libyen frère. "A cette occasion, le Président de la République a salué l'organisation par la Tunisie du dialogue inter-libyen sous l'égide de l'ONU, prévu en novembre prochain", ajoute la même source.



## PROJET D'AMENDEMENT CONSTITUTIONNEL La Tariqa Tidjania appelle à l'union du peuple pour l'Algérie nouvelle

Le Calife général de la confrérie Tidjania, Chikh Sidi Ali Belarabi Tidjani, a appelé le peuple algérien à s'unir tel un seul homme pour l'édification de l'Algérie nouvelle, et ce dans le cadre de la nouvelle Constitution qui est la clé de la nouvelle République et de la bonne gouvernance. "L'Algérie, bien aimée, a connu plusieurs stations depuis l'indépendance qui ont influencé, positivement et négativement, sur le processus du régime républicain et populaire tracé par les dirigeants de la Révolution popu-

laire et de la période post-indépendance. Depuis cette date, l'Algérie a connu des tensions idéologiques sous un couvercle sociopolitiques qui ont échoué à élaborer un projet pour la société tiré de la dimension sociale et civilisationnelle de l'Algérie", a indiqué un communiqué de la Calife générale de la Tariqa Tidjania, ajoutant que "cet échec a failli embraser le pays et le menacer à maintes reprises si ce n'est la grâce de Dieu et les bonne volontés dévouées du pays". "Les dernières étapes de cet échec sont

la gestion anarchique lors des deux dernières décennies qui nous ont entraînés dans un chaos destructeur et ouvert sur le pire scénario si ce n'est le Hirak populaire déclenché dans les quatre coins du pays comme à l'étranger par notre diaspora", ajoute la source. Ce Hirak populaire a été accompagné et sécurisé par une Armée nationale populaire jusqu'à bon port. Certains disent que ce n'était pas le meilleur moyen mais c'était toutefois l'unique solution sûre. Maintenant, nous sommes face à un prési-

dent légitime qui a présenté un projet d'amendement constitutionnel qui est la clé d'une nouvelle République et d'une bonne gouvernance qui fera éviter à l'Algérie des dérapages potentiels", note le communiqué. "Nous appelons tous les Algériennes et les Algériens, à la date du 1er novembre, à s'unir comme un seul homme pour une Algérie nouvelle édictée par tout un chacun dans le cadre d'une nouvelle Constitution garantissant les droits et les libertés de tous", conclut la source.

## SAHARA OCCIDENTAL La décolonisation du Sahara occidental est "une tâche urgente" (ministre sud-africain)

Le ministre des Finances sud-africain, Tito Mboweni, a déclaré que la question de décolonisation du Sahara occidental était "une tâche urgente", invitant d'autres Etats africains et partis politiques à s'unir pour mettre un terme à l'occupation de ce territoire non autonome. Dans une série de tweets publiés, lundi, le ministre Mboweni a invité des "Etats de première ligne", des mouvements de libération et partis politiques en Afrique, notamment du Mozambique, de l'Angola, du Zimbabwe et du Timor oriental (Asie) et du Nicaragua (Amérique centrale), à "s'unir pour résoudre la question sahraouie". Dans un de ses tweets, M. Mboweni s'est interrogé: "Pourquoi de nos jours, un pays africain est autorisé à en coloniser un autre. Frères et sœurs, non, cela doit prendre fin. La liberté pour le Sahara Occidental doit intervenir maintenant". Il s'agit, pour le ministre sud-africain, d'une "tâche urgente. Ce truc de diplomatie ne fonctionne pas. Faisons-nous entendre haut et

fort". "Nos camarades d'armes, nous devons en terminer avec la question la question du Sahara occidental. L'hésitation est inefficace", a-t-il insisté.

Dans un autre tweet, M. Mboweni, s'est adressé notamment au Front Polisario, représentant du peuple sahraoui, Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor Oriental (Fretelin), Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (Swapo), Front de libération du Mozambique (Frelimo), Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), Union du peuple africain du Zimbabwe (ZAPU) et au mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA). Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

## ISLAM-COLLOQUE

### Le HCI prendra part à un colloque international sur la coopération islamique fin octobre

Le président du Haut Conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghoulamallah, prendra part, le 31 octobre prochain au 34ème colloque international de l'unité islamique, organisé par visioconférence, indique mardi un communiqué du HCI. Le colloque qui se tiendra du 31 octobre au 3 novembre prochain à Téhéran (Iran), portera sur "la coopération islamique face aux catastrophes, notamment face à la pandémie du coronavirus", a précisé le HCI. Lors de ce colloque qui réunira plus de 100 participants, le président du HCI présentera "l'effort national de l'Etat algérien pour faire face à la pandémie du Coronavirus", a-t-on ajouté.

## HABITAT-LPP

### Les souscripteurs retardataires invités à retirer les ordres de paiement

L'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a invité l'ensemble des souscripteurs à la formule Logements promotionnels publics (LPP) ayant déposé leur dossier depuis 2013, à retirer les ordres de paiement et verser les deux premières tranches dans un délai n'excédant pas 30 jours. Dans le cadre de l'assainissement des listes définitives de la formule LPP, l'ENPI invite l'ensemble des souscripteurs ayant déposé leur dossier depuis 2013 et n'ayant pas retiré les ordres de paiement des deux premières tranches ou en retard de les verser, à se rapprocher des services commerciaux de la Direction générale, et ce, dans un délai de 30 jours à compter de la date de parution du présent avis, lit-on dans un communiqué publié par l'ENPI sur sa page Facebook. Les souscripteurs

retardataires sont priés de bien vouloir se rapprocher, le cas échéant, des directions régionales (DR) ou directions de projets sur le territoire national, à l'instar de la DR Sud à Ouargla réservés aux souscripteurs des wilayas d'Ouargla, Laghouat, Adrar, El Oued et Ghardaïa, ou encore la Direction de projets à la wilaya de Tlemcen réservés aux souscripteurs habitant Tlemcen, Saida et Béchar, outre la DG pour les souscripteurs de la wilaya d'Alger, précise-t-on de même source. Août dernier, le Président-directeur général (P-DG) de l'ENPI, Soufiane Hafedh, avait souligné l'impératif d'accélérer la cadence de réalisation des projets de logement, et de coordonner les efforts entre les divers services et directions de wilayas afin de livrer ces projets dans les meilleurs délais.

## JUSTICE

### Procès en appel d'Ali Haddad : poursuite de l'audition des accusés

Le procès en appel de l'homme d'affaires Ali Haddad s'est poursuivi lundi après-midi à la Cour d'Alger, par l'audition des accusés Amara Benyounes, Abdelghani Zaalane et Youcef Yousfi, en leurs qualités d'anciens ministres. Les trois prévenus ont tous nié les faits qui leur sont reprochés, prétextant que les contrats de concession signés entre le groupe ERTHB dont Ali Haddad est propriétaire, et leurs ministères, ont été signés avant qu'ils ne soient au poste de ministre. Amara Benyounes, qui était en 2013 ministre du développement industriel et de la promotion de l'investissement, a nié avoir signé de contrats ou autres documents pour l'octroi de marchés au groupe ERTHB, expliquant que cela relevait des prérogatives du Conseil des Participations de l'Etat (CPE). Abdelghani Zaalane, ancien ministre des Travaux publics et des transports, a indiqué, de son côté, qu'il n'a pas octroyé d'espaces dans les ports d'Algérie au groupe de Haddad, ni à d'autres opérateurs, sauf pour le groupe GICA, qui relève du secteur public. Youcef Yousfi, an-

ancien ministre de l'Industrie, a fait savoir, lui, que les décisions d'avis technique qu'il avait signées n'octroient aucune concession, précisant qu'il signait ce genre de documents pour des centaines d'entreprises chaque année. Outre le principal accusé Ali Haddad, le président de la séance auditionnera mardi les autres accusés dans cette affaire, à savoir Amar Ghoul, Boudjemaa Talai, Mahdjoub Bedda et Abdelkader Kadi pour les chefs d'accusation de "dilapidation de deniers publics, octroi d'indus avantages et abus de fonction". Actuellement en détention à l'établissement pénitentiaire de Tazoult (Batna), l'ancien chef du FCE Ali Haddad avait été condamné, en première instance, à une peine de 18 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions de dinars, avec confiscation de tous ses biens. Il est poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation, dont obtention de privilèges immobiliers et bancaires, et de marchés publics en violation de la législation en vigueur.